



Evolis 23

TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET ZÉRO GASPILLAGE

RAPPORT FINAL
- Années 2017-2018-2019 -



SOMMAIRE

Fiche de présentation de la structure	3
Formations suivies dans le cadre du programme par l'équipe projet	4
Composition des comités de pilotage et de suivi et dates des réunions	5
Fiches Optigede	6
Matrice des coûts	8
Tonnage DMA	8
Fiche synthétique du diagnostic	14
Etat du territoire concernant la prévention	14
Situation des DMA.....	14
Situation des déchets du BTP	16
Situation des déchets d'activités économiques	18
Situation des flux de matière organique.....	20
Cartographie des acteurs du territoire.....	21
Conclusion du diagnostic	22
Fiche synthétique du programme	23
Les objectifs et axes stratégiques	23
Les objectifs contractuels	26
Actions planifiées	27
Note sur les priorisations.....	31
Evénements clés sur le territoire	31
Projets de territoire	31
Synthèse annuelle 2019	32
Synthèse de l'année.....	32
Synthèse du programme d'action	33
Résumé du programme d'action	33
Indicateurs du programme	34
Discussions sur les indicateurs du programme.....	35
Synthèse du programme.....	38
Partenaires mobilisés	41
Tableau d'avancement des actions.....	45
Suivis quantitatifs	53
Orientations et poursuite de l'activité	58

ANNEXE 1 – Fiches actions

ANNEXE 2 – Eléments de communication produits

ANNEXE 3 – Comptes rendus de réunions

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE

http://www.sinoe.org/fiche_acteur/index/thematique//id/1048/prov/rech/act/1

COORDONNEES DU PORTEUR DE PROGRAMME

Nom : **Evolis 23**
Adresse : Les Grandes Fougères 23 300 NOTH
Site Internet : www.evolis23.fr

COORDONNEES DE L'ANIMATEUR DE PROGRAMME

Nom : CHAMBRAUD Prénom : Caroline
Service : Déchets
Fonction dans l'organisme : Chargée de mission Zéro Déchet Zéro Gaspillage
Téléphone : 05 55 89 86 00 Email : caroline.chambraud@evolis23.fr

ELU REFERENT EN CHARGE DU DOSSIER

Nom : DAMIENS Prénom : Jean Bernard
Fonction dans l'organisme : Vice président en charge de la prospective déchets
Téléphone : Email :

REFERENT ADEME

Nom : JARRY Prénom : Laurent
Téléphone : 05 55 71 38 55 Email : laurent.jarry@ademe.fr

CHRONOGRAMMES DES CONVENTIONS ADEME PLP-ZZ

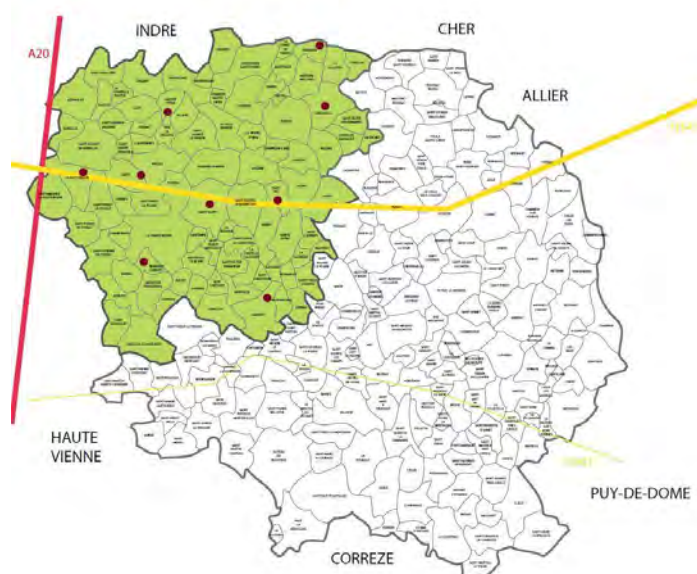
PLP *Novembre 2009* TZDZG : *23 juin 2017*

Convention annuelles	Date de signature	Durée en mois	Total cumulé mois	Subvention ADEME
CODEC	23 juin 2017	36 mois		197 782.00 €

LE TERRITOIRE

Nombre de communes : **89 communes**
62 451 population municipale Insee 2016 applicable au 1^{er} janvier 2019
Site Internet : www.evolis23.fr

Carte 1 : Evolis 23 dans la Creuse – périmètre de la compétence déchet



FORMATIONS SUIVIES DANS LE CADRE DU PROGRAMME PAR L'EQUIPE PROJET

Date	Titre de la formation	Personne (équipe projet ou élu) ayant suivi la formation
1-févr.-16	Séminaire ZDZG Paris	Caroline Chambraud
1et 2 mars + 21 avr-16	Formation Intelligence collective ADEME - Limoges	Caroline Chambraud Nathalie Pailler
3-mars-16	rencontre régionale SR BTP Limoges	Caroline Chambraud
30-mars-16	Web conférence Comment rapprocher les circuits d'approvisionnement de proximité et biologiques de la restauration collective ?	Caroline Chambraud
6-avr.-16	Web conférence Comment mettre en place une politique zéro déchet ?	Caroline Chambraud
12-avr.-16	Web conférence : mise en place d'une consigne	Caroline Chambraud
18 et 19 avr.-16	Rencontre territoires ZDZG, ADEME, Paris	Caroline Chambraud
8-juin-16	Séminaire EIT	Caroline Chambraud
15-juin-16	Web conférence -EIT	Caroline Chambraud
27-juin-16	web conférence - mobilisation acteurs actions ZDZG	Caroline Chambraud
30 juin et 1er juil.-16	Festival Zéro Déchet	Caroline Chambraud et Olivier Schiltz
5-juil.-16	rencontre régionale Réseau A3P	Caroline Chambraud
2-nov.-16	Webminaire ADEME	Caroline Chambraud
19-sept.-17	Formation sur les Achats en restauration collective – réseau 3AR Limoges	Caroline Chambraud
25-sept.-17	Plan régional de Prévention des Déchets - atelier économie circulaire	Caroline Chambraud
12-oct.-17	Rencontre technique « plastique » Recita - Angoulême	Caroline Chambraud
21-nov.-17	Web Conférence Lutter contre les gaspillages et promouvoir l'économie circulaire	Caroline Chambraud
11 et 12 dec.-17	Journées d'information sur le PLPDMA	Caroline Chambraud
24-janv.-18	Rencontre Amorce financement et fiscalité déchets	Nathalie Pailler
5 au 6 fév.-18	rencontre nationale des territoires ZDZG - Paris	Caroline Chambraud
22-févr.-18	Webminaire Ademe AAP TPE/PME	Caroline Chambraud
1-mars-18	Webminaire Ademe déchets du BTP	Caroline Chambraud
8 et 9 mar.-18	Rencontre A3P déchets du BTP - Bayonne	Caroline Chambraud
17-mai-18	Atelier tableurs Arec-Ademe	Nathalie Pailler Caroline Chambraud
5 au 7 juin.-18	Formation Animateur PLPDMA - Poitiers	Caroline Chambraud
28 au 30 juin.-18	Festival Zero Waste - Paris	Hugo Meslard Hayot
12-juil.-18	webminaire Ademe - partage réseau A3P	Caroline Chambraud
4 et 5 juill.-18	Rencontre A3P Biodéchet -Limoges	Hugo Meslard Hayot
14-sept.-18	Journée SERD - Angoulême	Caroline Chambraud
17-sept.-18	Webconférence interdéchet - Famille Zéro Déchet	Caroline Chambraud
3 oct. Et 5-6 nov.-18	Formation Guide-composteur -Vélines en Dordogne.	Vivien Debrosse
6-nov.-18	Rencontre Ademe la TI de second rang	Nathalie Pailler
9-nov.-18	webminaire Ademe	Caroline Chambraud
12-nov.-18	webminaire Ademe	Caroline Chambraud
17 au 19 nov.-18	Congrès national Amorce	Nathalie Pailler
15-nov.-18	Rencontre régionale DREAL FREC	Nathalie Pailler
4-déc.-18	Rencontre régional du réseau compost citoyen - Angoulême.	Hugo Meslard Hayot
8-fev.-19	Webminaire Intelligence collective - Ademe	Caroline Chambraud
12 et 13 mar.-19	Rencontre des territoires ZDZG - Paris	Caroline Chambraud
24 et 25 avr.-19	Rencontre A3P – Gaspillage Alimentaire - Agen	Caroline Chambraud
11 juin.-19	Webconférence interdéchet – Quelles solutions de collecte pour les biodéchets des professionnels ?	Caroline Chambraud
20 juin.-19	Webconférence interdéchet – Biodéchets des professionnels : retour d'expérience de la Cobas	Caroline Chambraud
23 sept. au 04 oct.-	Formation guide composteur - OrgaNeo	Aurélié Hélias

19		
26 sept.-19	Webconférence interdéchet – quelle stratégie pour les déchets du tourisme	Caroline Chambraud
6 et 7 nov.-19	Groupes d'échanges Amorce – tri à la source des biodéchets - Paris	Aurélie Hélias
25 nov.-19	Webconférence interdéchet – épicerie en vrac, effet de mode ou opportunité du territoire	Caroline Chambraud
26 nov.-19	Webconférence interdéchet – Quelles actions mener avec les EHPAD pour mieux réduire et gérer leur déchet	Caroline Chambraud
Nov.-19	MOOC Zéro Déchet – université du colibris	Caroline Chambraud

COMPOSITION DES COMITES DE PILOTAGE ET DE SUIVI ET DATES DES REUNIONS

- Composition du Comité de pilotage

Prénom-Nom	Organisme représenté	17/02/20	25/01/19	12/10/18	25/01/18	Copils étude préf.
BERTON Jody	CPIE Des Pays Creusois	X	X	X	X	X
BLANCHARD Guillaume	Recyclabulle				X	X
BLANQUART Françoise	UDAF	X		X	X	X
BODIN Amélie	CPIE Pays Creusois					X
BONNET Yves	La Boite à Papier					X
CARON Roland	UFC que choisir 23					X
CHABROL Claude	SYDED				X	X
CHAMBRAUD Caroline	Evolis 23	X	x	X	X	X
CHAMOULAUD Véronique	Citeo				X	
CHATENET Olivia	Evolis 23		X	X		
CHAVANEL Arthur	L'Atelier des Communs		X			
DA LAGE TEITON Laurence	Evolis 23	X	X	X		X
DAMIENS Jean Bernard	Vice Président Evolis 23	X	X	X	X	X
DELAVEAU Marx	Mairie de Chéniers					X
DUBOIS Madeleine	Département de la Creuse			X	X	
DUMIGNARD Guy	Evolis 23					X
FAURE Elodie	CRMA	X		X	X	X
FORTINEAU Vincent	Evolis 23				X	
FOURNAISON Rémi	CCI Creuse	X	X	X	X	X
GERMANEAU Yohan	La Boîte à Papiers					X
GLENISSON Marie Claude	Mairie de Lafat					X
GOUBA Jeanne	Recyclabulle					X
GOUDARD Edith	CD 23					
HELIAS Aurélie	Evolis 23	X				
HUYETTE Camille	CCI Limousin					X
JARRY Laurent	ADEME	X	X	X	X	X

JAY Pauline	Evolis 23	X				
LEYRAT Jean	Recyclabulle					X
LUCAIN Véronique	SYDED Haute Vienne			X		X
MAILLOCHON Paul	Solasol				X	
MESLARD HAYOT Hugo	Evolis 23		X	X		
MOUTAUD Guy	St Priest la Plaine					X
MUGNIER Cécile	Girus					X
NESEN Mathieu	CPIE Pays Creusois					X
NOUHAUD Pascal	SYDED	X				
NOUHAUD Philippe	La boîte à papiers		X	X	X	X
ORANGE Christelle	SolàSol				X	X
PAILLER Nathalie	Evolis 23		X	X	X	X
PASCAL Eric	CMA 23				X	
PERONNE Thierry	ComCom BGB					X
REUSE Emmanuelle	SolàSol					X
ROCHEROLLES Catherine	Solasol				X	
RUCHAUD Delphine	Limoges Métropole	X				
SALLOT Karine	CD 23 - DPPA			X		
SAUBOUA Ghuilain	Evolis 23					X
SCHILTZ Olivier	Evolis 23				X	X
TERRIEUX Sophie	DREAL NA	X	X	X		
THIBORD Gilbert	Chambre d'agriculture 23					X
VIDAL Jérémie	Solasol	X	X			

FICHES OPTIGEDE

Date	Titre de la fiche + Lien web	Statut
2011	Visite pédagogique au centre de valorisation des déchets à Noth https://www.optigede.ademe.fr/fiche/visite-pedagogique-au-centre-de-valorisation-des-dechets-noth	Publiée
2012	Mon carnet 'conso malin » https://www.optigede.ademe.fr/fiche/mon-carnet-conso-malin	Publiée
2012	Forum Annuel Prévention "En marche vers l'éco exemplarité" https://www.optigede.ademe.fr/fiche/forum-annuel-prevention-en-marche-vers-leco-exemplarite	Publiée
2012	Opération "Ma poubelle à la loupe!" https://www.optigede.ademe.fr/fiche/operation-ma-poubelle-la-loupe	Publiée
2012	Collecte des écarts en benne bi-compartmentée https://www.optigede.ademe.fr/fiche/collecte-des-ecarts-en-benne-bi-compartmentee	Publiée
2012	Habillage des bennes de collecte https://www.optigede.ademe.fr/fiche/habillage-des-bennes-de-collecte	Publiée
Fin 2013	'Lutte contre le gaspillage alimentaire au collège' https://www.optigede.ademe.fr/fiche/lutte-contre-le-gaspillage-alimentaire-au-college-0	Publiée
2014	Alèzes de matelas lavables en maison de retraite https://www.optigede.ademe.fr/fiche/alezes-de-matelas-lavables-en-maison-de-	Publiée

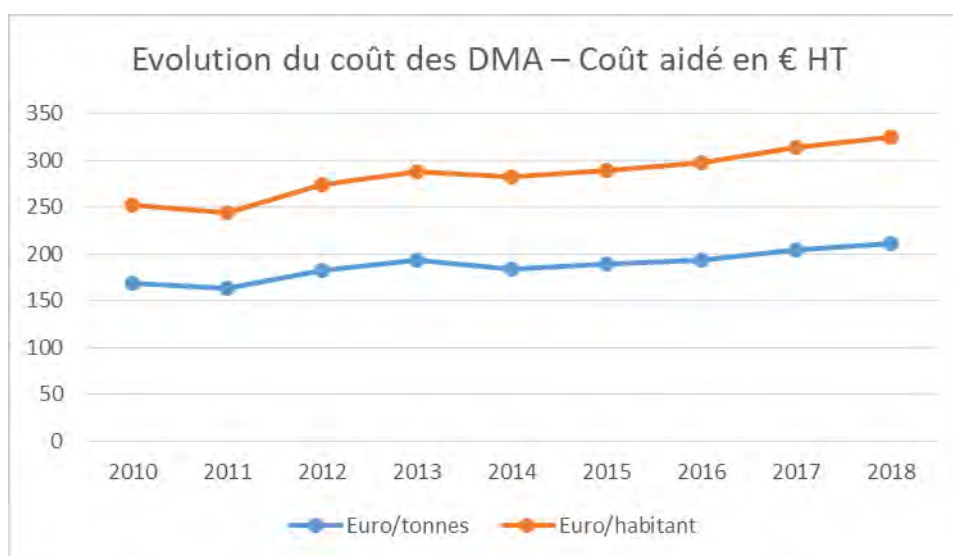
	<u>retraite</u>	
2014	Mise à disposition de gobelets éco-conçus https://www.optigede.ademe.fr/fiche/mise-disposition-de-gobelets-eco-concus	Publiée
2015	Disco-soupe et Eco-concert https://www.optigede.ademe.fr/fiche/disco-soupe-et-eco-concert	Publiée
2015	'Adopteunbec.com' https://www.optigede.ademe.fr/fiche/adopteunbeccom	Publiée
2014	'Opération Stop pub' https://www.optigede.ademe.fr/fiche/operation-stop-pub-6	Publiée
2014	Service de gestion des tailles de haies et d'arbres à domicile par l'utilisation de broyeur à végétaux https://www.optigede.ademe.fr/fiche/service-de-gestion-des-tailles-de-haies-et-darbres-domicile-par-lutilisation-de-broyeur	Publiée
Février 2012	Opération Bioseaux 'Cuisiner, composter, je suis pour !' https://www.optigede.ademe.fr/fiche/operation-bioseaux-cuisiner-composter-je-suis-pour	Publiée
Avril 2013	Sondages Prévention https://www.optigede.ademe.fr/fiche/sondages-prevention	Publiée
Juin 2013	Appel à projets écoles ' limiter nos déchets c'est pas sorcier !' https://www.optigede.ademe.fr/fiche/appel-projets-ecoles-limiter-nos-dechets-c-est-pas-sorcier	Publiée
Novembre 2013	Forum Annuel « Ils luttent contre le gaspillage alimentaire, et vous ? » https://www.optigede.ademe.fr/fiche/forum-annuel-ils-luttent-contre-le-gaspillage-alimentaire-et-vous	Publiée
Décembre 2013	'Kit Anti Gaspi' https://www.optigede.ademe.fr/fiche/kit-anti-gaspi	Publiée
Novembre 2015	Supports de tri éco conçus https://www.optigede.ademe.fr/fiche/supports-de-tri-eco-concus	Publiée
Février 2016	Programme Local de Prévention, année 5, Evolis 23 (siers) https://www.optigede.ademe.fr/fiche-plan-programme/programme-local-de-prevention-annee-5-evolis-23-siers	Publiée
Juillet 2016	Sensibilisation à la suppression des sacs plastiques – opération auprès des commerçants du centre-ville de Guéret https://www.optigede.ademe.fr/fiche/sensibilisation-des-commerces-la-suppression-des-sacs-de-caisse	Publiée
2020	Diffuser les pratiques de l'approvisionnement durable en restauration collective	En cours de validation
2020	Développer l'éco conception dans les manifestations et évènements	En cours de validation
2020	Identifier l'offre et la matière pour développer l'Ecologie Industrielle et Territorial	En cours de validation
2020	Mise en place d'une filière de valorisation des coquilles	En cours de validation
2020	Accompagnement d'EHPAD à la réduction des déchets	En cours de validation
2020	Fiche programme Zéro Déchet Zéro gaspillage	En cours de validation

MATRICE DES COÛTS

Les données ci-dessous sont issues de la base Sinoe. Les données 2019 ne sont pas encore calculées. Ces dernières seront communiquées à l'ADEME courant de l'année.

évolution du coût des DMA – Coût aidé HT

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Euro/tonnes	169	163	183	193	184	189	193	205	212
Euro/habitant	83	81	91	95	98	101	104	109	113



TONNAGE DMA

Les tableaux et graphiques ci-dessous représentent l'évolution des tonnages des DMA au cours des 9 dernières années.

Sont présentés :

- les tonnages des DMA et des déchets par filières de 2010 à 2019
- les ratios des DMA et des déchets par filières de 2010 à 2019
- l'évolution des ratios de DMA en fonction des autres déchets
- le détail des apports des déchets verts
- l'évolution des ratios de DMA en fonction de l'objectif du CODEC

Il est à noter que les données présentent la totalité des déchets collectés par Evolis 23. Le total général retenu pour représenter les DMA est calculé sans gravats, DIB, amiante, déchets de balayage et bois apporté directement en plateforme bois.

Les déchets verts comprennent donc les apports en déchèterie et en plateforme des professionnels et des usagers.

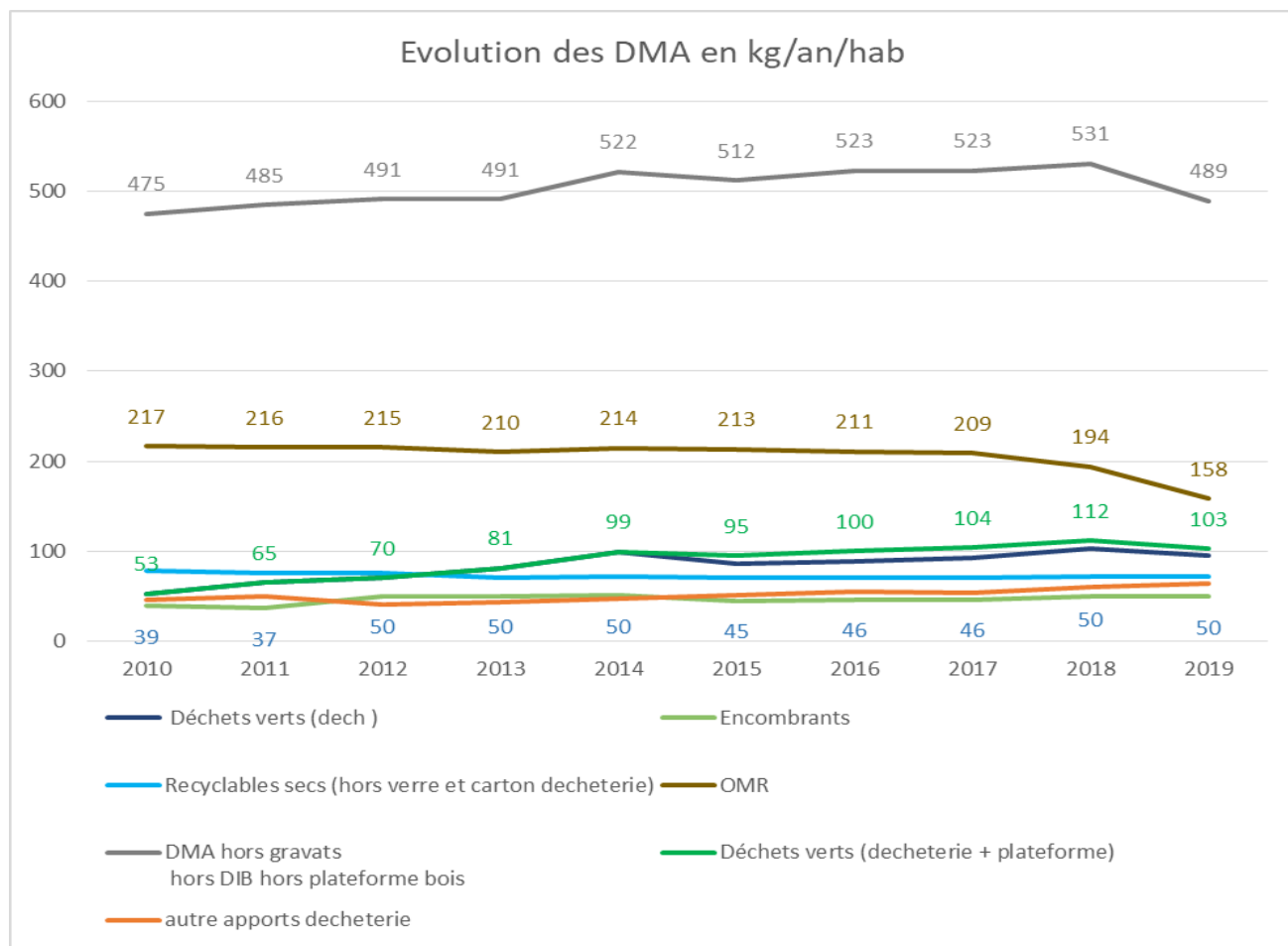
Evolution des tonnages des DMA en tonnes/an

Tonnages de déchets collectés par la collectivité (en tonne/an)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Autres déchets toxiques (cartouche...+dasri)	4	5	6	5	5	6	7	6	6	6
Déchets toxiques (DDS+batterie + lampes...)	116	111	116	124	122	131	124	140	140	193
Piles	5	5	5	5	5	10	11	11	11	12
Plâtre	137	136	144	127	137	133	148	150	163	177
DEEE	529	588	583	553	574	619	713	636	651	650
Ferrailles	913	913	858	830	856	897	994	958	1 088	1 128
Huiles minérales (vidanges)	18	19	20	20	24	21	24	28	32	33
Mobilier hors d'usage	0	0	0	0	67	247	283	282	320	344
Cartons	136	160	158	174	174	204	211	209	241	286
Déchets verts (dech)	3 163	3 946	4 279	4 911	5 889	5 430	5 538	5 798	6 399	5 943
Bois (dech) + palette	917	1 120	577	750	833	907	938	956	1 136	1 147
Déchets verts (plateforme)						559	735	715	604	508
Bois A et B plateforme						734	303	242	224	646
Gravats	3 936	3 724	3 916	4 695	5 143	4 304	4 437	4 825	5 202	5 313
Textiles	273	290	314	210	249	259	298	303	322	334
Encombrants	2 371	2 241	3 048	3 031	2 993	2 837	2 887	2 908	3 133	3 128
Verre collecté	2 232	2 309	2 082	2 026	1 993	2 132	2 264	2 181	2 325	2 422
Recyclables secs (hors verre et carton decheterie)	4 723	4 596	4 636	4 298	4 292	4 425	4 395	4 438	4 513	4 472
OMR	13 052	13 151	13 094	12 750	12 717	13 456	13 234	13 104	12 143	9 912
DIB + amiante + balayage	673	629	589	575	610	599	653	461	476	462
Total général	33 198	33 943	34 425	35 084	36 683	37 910	38 197	38 351	39 129	37 116
DMA hors gravats hors DIB hors plateforme bois	28 589	29 590	29 920	29 814	30 930	32 273	32 804	32 823	33 227	30 695

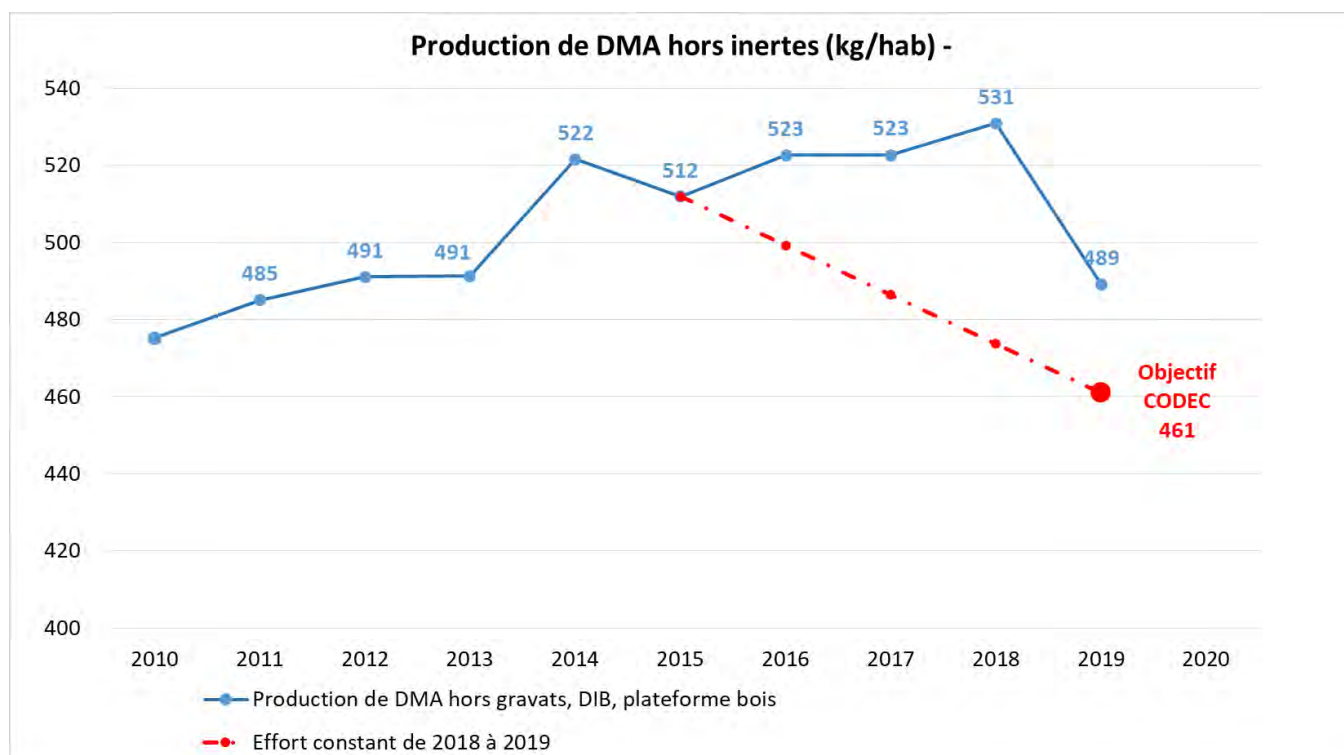
Evolution des ratios DMA en kg/hab/an

Ratios de déchets collectés par la collectivité (en kg/hab/an)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Autres déchets toxiques (cartouche...+dasri)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déchets toxiques (DDS+batterie + lampes...)	2	2	2	2	2	2	2	2	2	3
Piles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Plâtre	2	2	2	2	2	2	2	2	3	3
DEEE	9	10	10	9	10	10	11	10	10	10
Ferrailles	15	15	14	14	14	14	16	15	17	18
Huiles minérales (vidanges)	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Mobilier hors d'usage	0	0	0	0	1	4	5	4	5	5
Cartons	2	3	3	3	3	3	3	3	4	5
Déchets verts (dech)	53	65	70	81	99	86	88	92	102	95
Bois (dech) + palette	15	18	9	12	14	14	15	15	18	18
Déchets verts (plateforme)	0	0	0	0	0	9	12	11	10	8
Bois A et B plateforme	0	0	0	0	0	12	5	4	4	10
Gravats	65	61	64	77	87	68	71	77	83	85
Textiles	5	5	5	3	4	4	5	5	5	5
Encombrants	39	37	50	50	50	45	46	46	50	50
Verre collecté	37	38	34	33	34	34	36	35	37	39
Recyclables secs (hors verre et carton decheterie)	78	75	76	71	72	70	70	71	72	71
OMR	217	216	215	210	214	213	211	209	194	158
DIB + amiante + balayage	11	10	10	9	10	10	10	7	8	7
Total général	552	556	565	578	619	601	609	611	625	591
DMA hors gravats hors DIB hors plateforme bois	475	485	491	491	522	512	523	523	531	489

Evolution des ratios des DMA en fonction des autres déchets (en kg/hab/an)



Suivi de la production des DMA en fonction des objectifs du CODEC



Le graphique précédent montre l'évolution des DMA au cours des 9 dernières années. Les données prises en compte représentent tous les tonnages collectés par Evolis 23 hors gravats, DIB et déchets de la plateforme bois. Les calculs des objectifs du CODEC ont été réalisés sur cette base.

Cependant, il est important de noter que les DAE (Déchets des activités économiques) sont compris dans ces DMA. En effet Evolis 23 collecte en porte à porte les professionnels de son territoire mais accepte également leurs apports en déchèterie.

Aujourd'hui il n'est pas envisageable d'estimer le tonnage réel collecté en bacs chez les professionnels : la redevance spéciale est établie sur la base d'un volume forfaitaire et non d'un tonnage réel. Nous pouvons toutefois quantifier les apports des professionnels faits en déchèterie.

Le tableau suivant détaille les apports des professionnels faits sur les 9 déchèteries du territoire en 2015 et 2019.

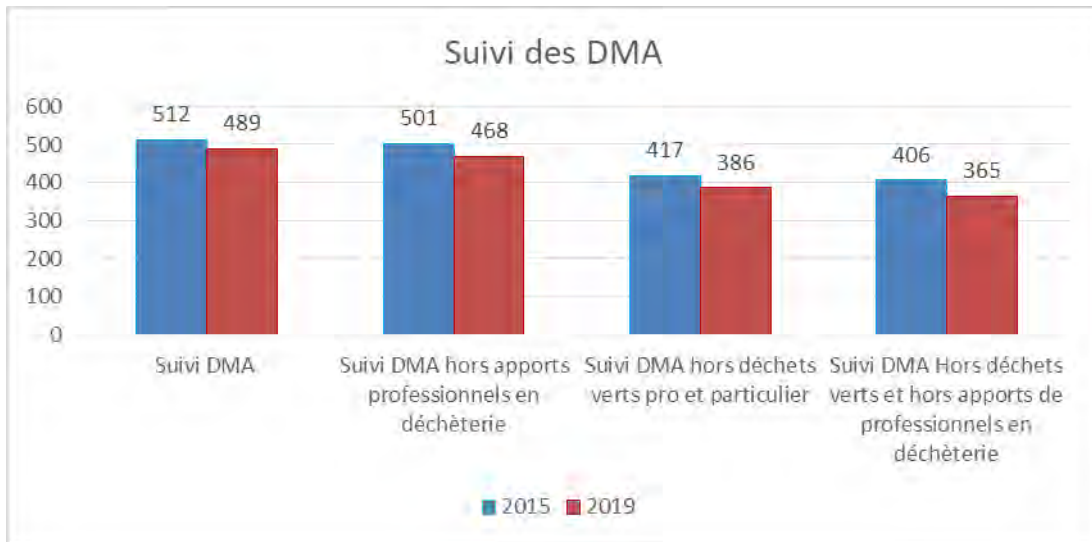
	2015				2019			
	données facturées			conversion en tonnes	données facturées			conversion en tonnes
	Tonnes	m3	unités		Tonnes	m3	unités	
béton		8			10,7			
béton tuile céramique	6	27			27,76			
bois	11,7	99,5		29,85	8,09	163,67	49,101	
brique		5,4			6,6			
carton		172		17,2		503,27	50,327	
carton cdt	2,04			2,04	0,74		0,74	
cartouche	0,004					342		
plâtre		4,45		5,785		21,61	28,093	
DV	5,4	1137		198,69	277,91	1618,75	553,0975	
DMS	0,576			0,576	2,156		2,156	
écran TV			73			166		
encombrants	63,7	954		254,5	108,02	1191	346,22	
ferraille	0,89	61		191,69		176	238,2	
GEM			29				211	
gravats		3,25						
néon			212	0,0005			852	
PAM			801				3220	
terre cailloux		41,8				12,7		
tuile céramique		8,8				15,95		
verre	0,27			0,27	0,24		0,24	
piles					0,217		0,217	
rec mélange					37,43		37,43	
	TOTAL en tonnes			700,60	TOTAL en tonnes			1305,82
	Ratio en kg/hab			11,11	Ratio en kg/hab			20,93

Les données en gris n'ont pas été prises en compte dans le calcul des tonnages globaux car :

- correspondent à des tonnages comptés dans les gravats et déjà retirés du suivi des DMA
- ont été comptabilisées en unités par les gardiens de déchèterie et difficilement convertibles en tonnages

Aussi, les DMA peuvent être présentés sans les apports des déchets verts de particuliers et des professionnels. La production des déchets verts est directement liée aux variations saisonnières. Ne pas les compter dans les DMA permet de mieux mettre en valeur la réelle évolution de comportement des ménages.

Ainsi, en supprimant les apports des professionnels en déchèterie et les apports de déchets verts, on obtient les évolutions des DMA suivantes :



Le taux de réduction des DMA atteint entre 2015 et 2019 est donc de :

- - **4.45 % des DMA**
- - **6.51 % des DMA hors apports des professionnels en déchèterie**
- - **7.33 % des DMA hors déchets verts**
- - **10.06 % des DMA hors déchets verts et hors apports de professionnels en déchèterie**

La dernière donnée semble finalement la plus pertinente car elle se rapproche des réels changements mis en place au sein les foyers. La tendance de réduction est aujourd’hui visible auprès des ménages mais pas encore auprès des professionnels.

Toutefois, le CODEC étant calculé sur une base de DMA de 512 kg/hab en 2015, les discussions et présentations suivantes seront faites sur cette même base, c'est-à-dire sans avoir enlevé ces tonnages spécifiques.

- FICHE SYNTHETIQUE DU DIAGNOSTIC

Evolis 23 – 63 041 habitants en 2015

ETAT DU TERRITOIRE CONCERNANT LA PREVENTION au moment du diagnostic

- Programme de prévention** existant sur le territoire
- Territoire ayant **déjà engagé des actions** de prévention hors programme structuré
- Territoire ayant **déjà engagé des actions** d'économie circulaire

SITUATION DES DMA

La valorisation des DMA

Le tableau ci-après présente une analyse de la valorisation réalisée sur Evolis 23 pour les différents flux de déchets constituant les DMA. On distingue 2 types de valorisation :

- La valorisation matière par recyclage (y compris par compostage, régénération...) et remblaiement,
- La valorisation énergétique par incinération avec récupération d'énergie ou fabrication de combustibles solides de récupération.

Les déchets recyclables (emballages et multimatériaux (papiers/cartons, journaux/magazines, bouteilles plastiques, briques alimentaires, boîtes acier et aluminium)) sont acheminés au centre de tri de NOTH en vue d'une valorisation matière. Le taux de refus de tri est de 19,5% en 2015 (année de référence du CODEC)

Les ordures ménagères résiduelles sont enfouies en ISDND :

- les OMR de toute la partie ouest du territoire d'Evolis 23 sont enfouies à l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de Noth,
- Les ordures ménagères produites sur le secteur Est sont déposées au quai de transfert de Guéret puis enfouies à l'ISDND de Gournay (36) (marché SITA) après transport par Evolis 23.

Tableau 1 : récapitulatif de la valorisation des OMA et DMA en 2015 (année de référence du CODEC)

Flux de déchets	Tonnage collecté 2015	Tonnage valorisés				Tonnages Élimination	Taux de valorisation (%)
		Matière	Énergétique	Organique	Total		
Flux multimatériaux (emballages et papiers) y compris cartons déchèteries	4 629,0	4 629,0	0,0	0,0	4 629,0	0,0	100,0%
Verre	2 132,3	2 132,0	0,0	0,0	2 132,0	0,0	100,0%
Total CS	6 761,3	6 761,0			6 761,0	0,0	100,0%
OM Résiduelles	13 456,1	0,0	0,0	0,0	0,0	13 456,1	0,0%
Total OMA	20 217	6 761	0	0	6 761	13 456	
	Taux (%)	33,4%	0,0%	0,0%	33,4%	66,6%	
Déchèteries (hors cartons) +DV plateformes	11 797,2	2 860,8	110,0	5 988,6	8 959,4	2 837,8	75,9%
bois plateforme	733,8		733,8		733,8		100,0%
DIB + amiante	598,7					450,0	0,0%
Gravats	4 303,7	152,5	0,0	0,0	152,5	4 151,2	3,5%
Textiles	258,9	258,9	0,0	0,0	258,9	0,0	100,0%
Total DMA	37 910	10 033	844	5 989	16 866	20 895	
Total DMA hors gravats	33 606	9 881	844	5 989	16 713	16 744	
Total DMA hors gravats hors DIB	33 007	9 881	844	5 989	16 713	16 294	
Total DMA hors gravats hors DIB hors bois plateforme	32 273	9 881	110	5 989	15 979	16 294	
	Taux (%)	26,5%	2,2%	15,8%	44,5%	55,1%	
Total DMA hors gravats		29,4%	2,5%	17,8%	49,7%	49,8%	
Total DMA hors gravats hors DIB		29,9%	2,6%	18,1%	50,6%	49,4%	
Total DMA hors gravats hors DIB hors bois plateforme		30,6%	0,3%	18,6%	49,5%	50,5%	

Analyse des gisements d'évitement des DMA

Le tableau ci-dessous présente une analyse des gisements d'évitements des OMA des principaux produits ou catégories de produits pour lesquels des actions de prévention des déchets sont envisageables (source : rapport de caractérisation des déchets ménagers résiduels, Ecogéos pour Evolis 23, janvier 2016).

Ces données sont classées par importance d'évitement (en matière de volume) et les gisements d'évitement prioritaires (ressortis suite aux comparaisons de données de références nationales), sont surlignées en bleu.

Analyse des gisements d'évitement		
Un gisement d'évitement important	Un gisement d'évitement moyen	Plus faible gisement d'évitement
<p>Les déchets verts : 86 kg/hab./an</p> <p>Le verre : 33,8 kg/hab./an</p> <p>Les gravats : 66 kg/hab./an</p> <p>Les textiles sanitaires : 36 kg/hab./an (dont les couches jetables : gisement estimé à 9.4 kg/hab./an au niveau national)</p>	<p>Les déchets alimentaires : 25,1 kg/hab./an</p> <p>Le gaspillage alimentaire : le gisement d'évitement est estimé à 12,6 kg/hab./an.</p> <p>Les textiles : 8,7 kg/hab./an.</p> <p>Les films plastiques : 12 kg/hab./an</p> <p>Les DEEE : 9,8 kg/hab./an</p>	<p>Les bouteilles plastiques : 2,3 kg/hab./an</p> <p>Le mobilier : 3,9 kg/hab./an</p> <p>Les DDS : Gisement estimé à 2,1 kg/hab./an. Les quantités sont faibles, cependant la nocivité de ces déchets est très importante.</p> <p>Les papiers de bureau : 4,7 kg/hab./an</p> <p>Les imprimés publicitaires : 4,9 kg/hab./an</p>

SITUATION DES DECHETS DU BTP

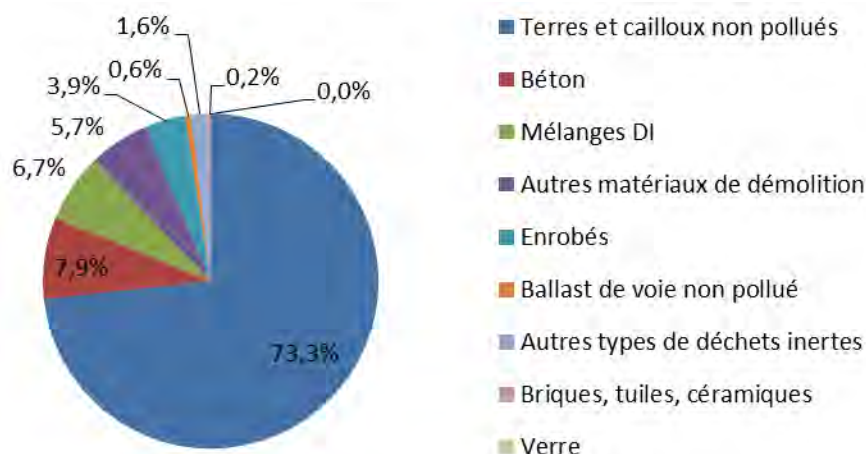
Les déchets du BTP (dont les déchets inertes)

Les déchets inertes sont produits dans le cadre des activités de la construction et des Travaux Publics. Le gisement national est principalement caractérisé par des terres et cailloux non pollués, issus de travaux de voiries. Ces déchets disposent d'un potentiel en matière de prévention et de réduction.

En 2018, la CMA recense 510 entreprises (bâtiments et travaux publics) présentes sur le territoire d'Evolis 23.

Les différentes natures de déchets inertes non dangereux susceptibles d'être produits sont données ci-après, selon la répartition de données identifiées à l'échelle nationale (donnée SOeS 2008).

Figure 1 : Nature des déchets inertes produits



Le gisement du secteur de la construction et des TP a été évalué selon 2 méthodes : à partir des données nationales SOES 2008 et en croisant les données du plan BTP de la Creuse (extrapolation au prorata du nombre d'établissement de la construction sur le territoire d'Evolis 23, source : INSEE DEN T5 en 2015).

- Estimation des déchets du BTP sur la base des données nationales (SOeS 2008) appliquées aux entreprises de plus de 10 salariés uniquement (données CCI/CMA 2016).

	BATIMENT	TP	TOTAL
DND	4 275	1 368	5 644
DI	11 843	90 297	102 140
Total	16 118	91 665	107 783

- Estimation des déchets du BTP sur la base des données du plan BTP (estimation CMA/CCI/FFB 2001 pour les entreprises > 10 salariés du bâtiment et sans distinction pour les TP) au prorata du nombre d'établissements du secteur de la construction (INSEE 2015).

	BATIMENT	TP	TOTAL
DND	2 577	229	2 806
DI	12 610	95 768	108 379
Total	15 187	95 997	111 185

On retiendra comme ordre de grandeurs les chiffres suivants :

- de 12 000 à 13 000 tonnes de DI du bâtiment,
- de 90 000 à 95 000 tonnes de DI des Travaux Publics.

La région Nouvelle Aquitaine a présenté dans le cadre de l'élaboration de son Plan Régional de Prévention des Déchets, des cartographies des besoins en termes de valorisation et de besoins de stockage de DI du BTP. Les cartographies ci-dessous représentent ceux identifiés pour la Creuse :

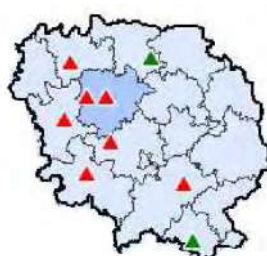
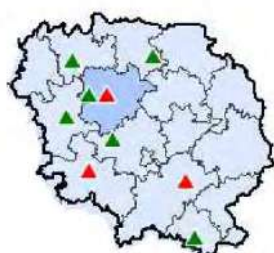
Définition du besoin en stockage

Tonnage	Bilan 2015 : tonnage entrant sur les installations			Gisement 2015 non tracé	Prospective 2025		Prospective 2031	
	Plateformes	carrières	ISDI		valorisation	Stockage	valorisation	Stockage
Creuse	3	19	24	135	143	36	152	38

Installations de stockage de déchets inertes (ISDI) prenant en charge les déchets inertes du BTP en Creuse :

ETAT A L'HORIZON 2025

ETAT A L'HORIZON 2031



SITUATION DES DECHETS D'ACTIVITES ECONOMIQUES

Les déchets non dangereux non inertes

Les déchets d'activités non dangereux non inertes ont été estimés (estimation sur la base des données de recensement des entreprises de la CCI/CMA 2016 sur le territoire d'étude d'Evolis 23) en sélectionnant certains secteurs d'activités les plus représentatifs de la production de déchets (sur la base des retours d'expériences et ratios disponibles) et pour lesquels les déchets ne sont pas en grande partie collectés avec les DMA. Ainsi, les déchets des secteurs suivants ne sont pas évalués : Industrie extractive, hébergement & restauration, autres activités services, administration, enseignement, santé.

Il est intéressant de rappeler que sur le territoire d'étude, le secteur présentant le plus d'entreprises est celui du commerce et de la réparation automobile (25%) puis de la construction (18%), puis de l'industrie manufacturière qui ne représente que 9% des entreprises.

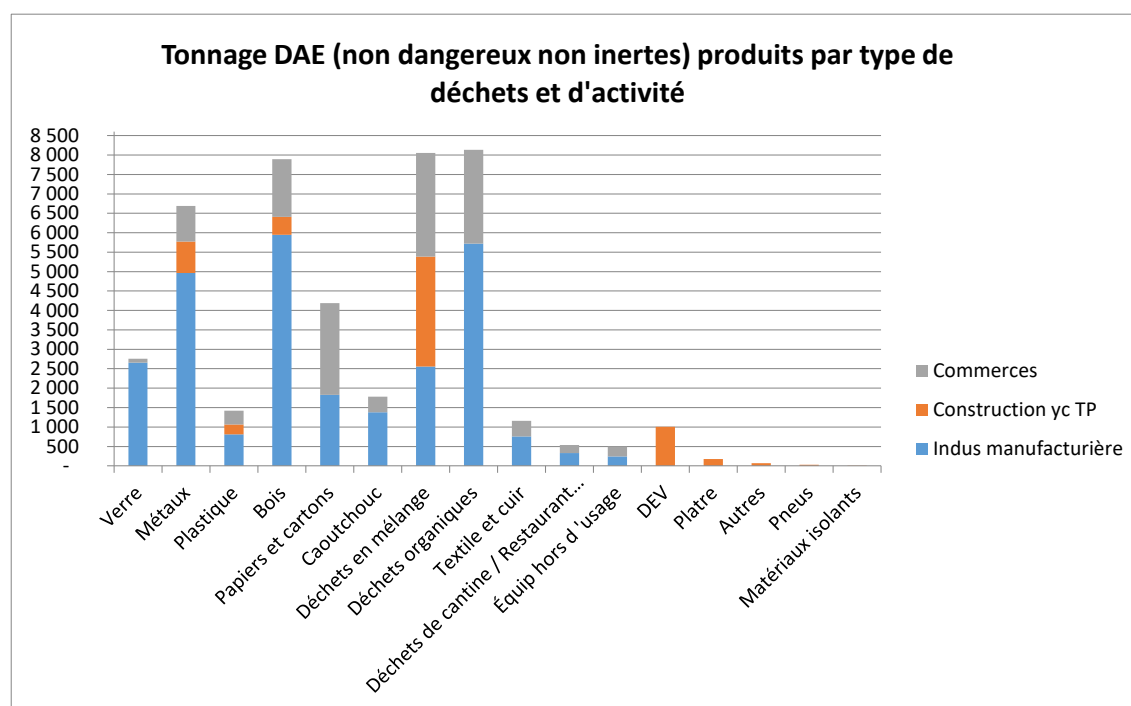
La répartition du gisement des DAE non dangereux non inertes est présentée ci-après en fonction du secteur d'activité selon l'hypothèse basse et l'hypothèse haute d'estimation.

Tableau 1 : Estimation du gisement de DAE non dangereux non inertes sur le territoire d'étude d'Evolis 23

Secteur d'activité	Gisement DAE hors collecte DMA (hors DI et Hors DD) en tonnes	
	Hypothèse basse	Hypothèse haute
Agriculture	3 196	4 759
Industrie manufacturière (hors DI et hors boues)	17 403	27 193
Construction (dont TP)	2 806	5 644
Commerces dont réparation automobile	6 611	11 558
TOTAL	30 017	49 153

La répartition des déchets selon leur nature a pu être estimée pour trois secteurs d'activités les plus importants du territoire (Commerces, Construction, Industrie manufacturière) :

Figure 2 : Répartition des DAE (non dangereux non inertes) par nature et secteur d'activité



On observe que le gisement de déchets en mélange (8 060 t environ), de déchets organiques (8140 t environ), de bois (7900 t) et de métaux (6 700 t) sont les plus importants. Les papiers cartons viennent légèrement derrière avec 4200 t environ.

Pour ces 5 flux principaux, on observe que :

- les déchets en mélange sont produits de manière à peu près équivalente entre les 3 secteurs estimés,
- les déchets organiques sont principalement produits par l'industrie manufacturière, puis par le commerce,
- le bois est principalement produit par l'industrie manufacturière, les métaux également,
- les papiers cartons sont produits par le commerce et l'industrie manufacturière avec une production légèrement plus forte pour le commerce.

Les DAE non dangereux collectés avec les DMA dans le cadre de la Redevance Spéciale (RS)

Evolis 23 propose aux professionnels de prendre en charge les déchets liés à leur activité en apport volontaire dans les déchèteries avec tarification spécifique, mais aussi dans le cadre du service public de collecte, moyennant le paiement d'une redevance spéciale (volumes supérieurs à 750 litres/semaine/flux). Ce service ne concerne donc pas tous les professionnels du territoire car il ne touche pas les gros producteurs qui sont sous contrat privé.

Le Bureau d'Etudes a proposé les hypothèses de calculs suivantes : Suite aux données de suivi des collectes des professionnels assujettis à la redevance et si l'on prend comme hypothèse de masse volumique 0,15 t/m³ pour les recyclables et 0,2 t/m³ pour les OM, et une hypothèse majorante de taux de remplissage de 100%, le tonnage de OMA collectés dans le cadre de la RS serait d'environ 8000 t/an (estimation majorante).

Toutefois, nous n'avons aujourd'hui aucun moyen de vérifier ce chiffre qui ne semble pas significatif puisqu'il représente 40 % des OMA collectés sur le territoire.

Le Plan Départemental de Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés et des Déchets de l'assainissement de La Creuse, approuvé par le Conseil Général le 30 janvier 2006, comporte au chapitre 6.1 une estimation des DAE collectés avec les DMA de 6 300 t/an.

Rapportée au territoire d'étude d'Evolis 23, cela représenterait **3200 t/an** environ (au prorata du nombre de commerces, transports, établissement d'hébergement et de restauration, et de construction). On observe que cette estimation est plus de 2 fois plus faible que celle basée sur les données RS, qui correspond à une estimation majorante (taux de remplissage 100%). (*extrait de l'étude de préfiguration*)

En 2015, 225 professionnels étaient assujettis à la redevance spéciale.

Extrapolation de l'estimation faite dans le plan DND de 2006

Le Plan Départemental de Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés et des Déchets de l'assainissement de La Creuse, approuvé par le Conseil Général le 30 janvier 2006, comporte au chapitre 3.2 une estimation des DAE en 2008 et 2013.

A l'échelle départementale, le flux de DAE représenterait en 2008, 107 800 t/an, sachant que le même chiffre est retenu pour 2013.

Si l'on extrapole ce chiffre à l'échelle du territoire d'étude d'Evolis 23 (au prorata de la population), on obtient **environ 56 000 t/an de DAE produits**. Cette donnée reste une hypothèse majorante.

SITUATION DES FLUX MATIERE ORGANIQUE

Estimation des Tonnages et des principaux producteurs

Les déchets organiques sont composés des déchets verts, des déchets compostables et des bois/palettes :

- Déchet vert 95 kg/an/hab. en 2015
- Déchets compostables : 31kg/an/hab. en 2015
- Bois B : 14,4 kg/an/hab (données synoptique 2015).

Les déchets organiques représentent un total de plus de 10 200t en 2015 pour le territoire.

Importance socio-économique et tendance d'évolution des différents secteurs

Les déchets verts apportés en déchèteries ont considérablement augmenté ces dernières années, et il est à prévoir que sans actions en faveur de leur prévention ces flux continueront à augmenter, que ce soit les apports issus des ménages ou des professionnels : en effet, le service rendu par la déchèterie est de plus en plus utilisé car pratique et peu onéreux pour les usagers (le prix du service est inclus dans la TEOM).

Pour ce qui concerne les déchets compostables, on constate: une augmentation du gaspillage alimentaire malgré les actions nationales et locales d'une part, mais une augmentation attendue des déchets mis au compostage grâce aux efforts du syndicat ces 5 dernières années sur le compostage individuel et aussi collectif. La mise en place de la tarification incitative prévue par Evolis 23 devrait venir accentuer cette baisse des biodéchets dans les ordures ménagères.

Sur le territoire d'Evolis 23, le gaspillage alimentaire représentait 12,64 kg/hab en 2015 pour 6,24 kg/hab en 2010 (données des caractérisations effectuées en 2015 et 2010)

Estimation performances de prévention / valorisations des déchets organiques

L'ensemble des déchets verts collectés en déchetterie sont valorisés sous forme organique (filère de cocompostage avec des agriculteurs). La collectivité met à disposition depuis plusieurs années des broyeurs individuels et offre depuis peu un service de broyage à domicile afin de diminuer les apports de branchages en déchèterie. Le syndicat va également mettre en place des opérations de promotion de mulshing pour encourager la gestion de la pelouse à domicile.

Les bois et palettes (bois A et B) collectés en déchèterie sont valorisés sous forme énergie à hauteur de 100% (valorisation énergétique en chaufferies communales pour le bois A, et valorisation énergétique en cimenterie pour bois B).

Les biodéchets peuvent être valorisés individuellement sous forme de compost.

Plusieurs estimations ont été faites pour connaître le tonnage détourné par le compostage collectif :

- par approche théorique : 147 tonnes de biodéchets détournés par l'action du compostage.
- par apport de bioseau (valable uniquement sur pieds d'immeuble) : 116 tonnes de biodéchets détournés par l'action du compostage.
- par volume de compost mûr : entre 17,6 T et 19,5T de biodéchets détournés
- suite aux résultats 2015 de caractérisation des OMR : 163 tonnes.

Le tonnage réellement détourné par le compostage collectif est donc compris entre 17 et 147t

En 2015, on estimait le nombre de foyers compostant en tas à 900 (nombre de bioseaux distribués). En reprenant les hypothèses calculées lors du suivi des foyers témoins en 2010 (67 kg/an/hab et 2.1 hab/foyer) on arrive à une estimation de volume détourné de biodéchets détournés par le compostage individuel à 300 tonnes par an (en 2015).

L'ensemble des acteurs du territoire est mobilisé afin de réduire la quantité de déchets organiques produite. Ceci se traduit par un ensemble d'actions mis en place par la collectivité, en complément des actions mises en œuvre au niveau national (réduction du gaspillage alimentaire notamment).

CARTOGRAPHIE DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Dans le cadre du diagnostic réalisé, un fichier « acteurs du territoire d'Evolis 23 » a été élaboré.

L'analyse de ce fichier d'acteurs aboutit aux résultats suivants :

- 185 acteurs « à mobiliser » ont été recensés (acteurs du territoire),
- 43% sont des organismes ou services publics de l'Etat, 24% des associations ou représentants de la société civile,

- 19% sont des entreprises « classiques »,
- 16% sont classés dans le domaine « économie – consommation - distribution », 14% dans la « santé ou handicap », 12% dans l'éducation/formation, et 10% dans le "social, solidarité, ou humanitaire".

Les graphes ci-après présentent ces répartitions :

Figure 3 : Répartition par catégorie des acteurs recensés à mobiliser sur le territoire d'étude d'Evolis 23

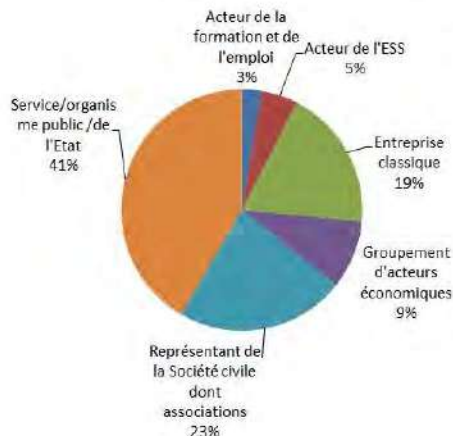


Figure 4 : Répartition par type d'entité des acteurs recensés à mobiliser sur le territoire d'étude d'Evolis 23

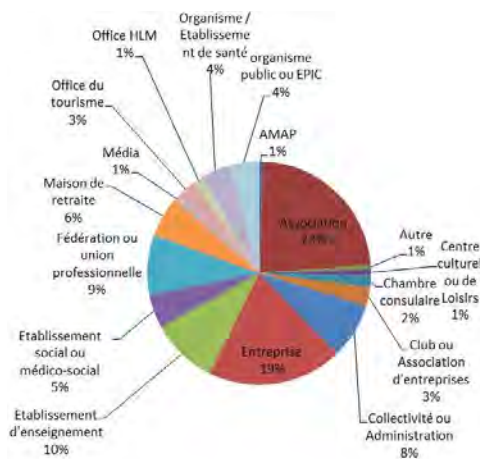
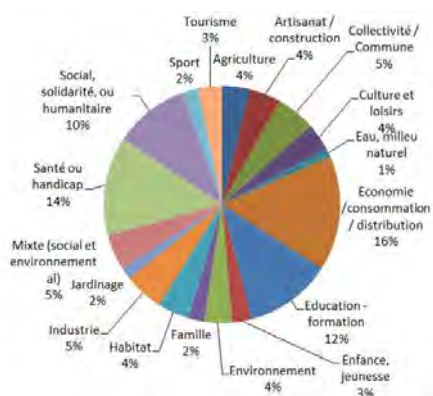


Figure 5 : Répartition par domaine d'activité des acteurs recensés à mobiliser sur le territoire d'étude d'Evolis 23



CONCLUSION DU DIAGNOSTIC

Analyse AFOM globale du diagnostic

Analyse AFOM globale (projet CODEC)		
	Atouts (facteurs internes)	Faiblesses (facteurs internes)
Diagnostic territorial du CODEC	<p>Un territoire dynamique : un taux d'actifs important et un faible taux de chômage.</p> <p>Un territoire rural à forte dominance de l'habitat individuel et la présence d'une activité agricole importante, propice aux actions liées aux biodéchets.</p> <p>Des performances de recyclage supérieures aux données de référence.</p> <p>Un ratio de production des OMA inférieur aux données de référence.</p>	<p>Territoire à composante rurale majoritaire et tissu économique diffus.</p> <p>Les acteurs économiques agricoles sont dans un contexte économique contraint.</p> <p>Un faible taux de valorisation des DMA de 40,4%.</p> <p>Problématique de rentabilité pour les petits flux.</p>
Bilan du Programme Local de prévention	<p>Des acteurs déjà sensibilisés et mobilisés dans le cadre du PLDP.</p> <p>Programme terminé et baisse des tonnages d'OMA effective de 5% en tonnage ou 90% en terme de gisement d'évitement (source rapport final PLPD).</p>	<p>Des thématiques peu abordées dans le cadre du PLPD : les déchets des professionnels et la réduction des déchets dangereux.</p>
Journée de mobilisation des acteurs	<p>Le contenu du plan d'actions issu de la journée de mobilisation des acteurs traduit une réelle volonté des acteurs de s'engager sur tous les sujets de la transition énergétique et de l'économie circulaire.</p> <p>Un projet de plan d'action équilibré autour des 7 piliers de l'économie circulaire (pas de piliers sans actions).</p>	<p>Faible représentation des acteurs économiques et donc faible mobilisation de ces acteurs.</p>
	Opportunités (facteurs externes)	Menaces (facteurs externes)
Diagnostic territorial du CODEC	<p>La transition énergétique et la dynamique « zéro déchet » pourra être une source d'amélioration des situations des acteurs économiques agricoles difficile.</p> <p>Des structures permettant de favoriser le réemploi.</p>	<p>Mobiliser davantage les entreprises locales.</p> <p>Manque de temps de certains acteurs.</p> <p>Territoire rural, acteurs éloignés.</p>
Bilan du Programme Local de Prévention	<p>Des acteurs mobilisés et souhaitant s'inscrire dans la nouvelle démarche.</p> <p>Certains piliers de l'économie circulaires n'ont pas été explorés par le plan d'action du PLP.</p>	<p>Risque d'épuisement de la dynamique engagée auprès et avec les acteurs (ménages, associations et acteurs économiques).</p>
Journée de mobilisation des acteurs	<p>Une mise en réseau déjà initiée lors de la journée de concertation.</p> <p>La volonté affichée des élus d'engager le territoire sur la voie de l'économie circulaire.</p> <p>Le peu d'acteurs économiques présents a démontré une volonté claire de se mobiliser dans cette dynamique « zéro déchets ».</p>	<p>Projection du plan d'actions sur le moyen et le long terme à clarifier et à rendre plus visible et donc inscrire cette dynamique dans la durée sinon, les acteurs risquent de désengager.</p>

FICHE SYNTHETIQUE DU PROGRAMME

Evolis 23 - 62 757 habitants

LES OBJECTIFS ET AXES STRATEGIQUES

Le syndicat s'est engagé, dans le cadre du CODEC, à atteindre 3 objectifs de résultats (contractuels ADEME) sur la période de mise en place du programme d'actions entre 2017 et 2019. Ont été retenus :

Une réduction des DMA (hors gravats) de 10% en trois ans

Le ratio DMA était de 475 kg par habitant en 2010. L'objectif de la Loi TECV impose une baisse de 10% à l'horizon 2020, soit un ratio à atteindre de 428 kg par habitant en 2020.

Suite à l'étude de préfiguration, il a été fixé pour la période du CODEC, un taux de réduction des DMA est fixé à -10% (en kg./hab) entre 2015 et 2019 soit - 51 kg/hab.

Après 2019, il restera alors 33kg/hab à gagner pour atteindre les objectifs LTECV de 2020

Suite aux scénarios faits pour la mise en place de la TI, ainsi que les gisements d'évitement identifiés, cet objectif peut se répartir de la façon suivante :

Tableau 2 : Détail de l'objectif du CODEC relatif à la réduction des déchets ménagers et assimilés

Déchets concernés	Scénario TI 2015 à 2019	Gisement	Actions CODEC	Objectif (kg/hab.) entre 2015 et 2019	Situation possible à terme (kg/hab.)	Objectif TI + CODEC 2019
Déchets compostables	-31,93	31 kg/hab./an (déchets compostables)	-15,5 kg/hab actions de compostage individuel	-15,50	-22,00	-31,93
Déchets du gaspillage alimentaire		12 kg/hab de déchets du gaspillage alimentaire	-6,5 kg/hab de déchets issus du gaspillage alimentaire (modification du comportement d'achat et de gestion des stocks des particuliers, actions en restauration collective)	-6,50		
Emballages	-7,90	14 kg/hab de films et bouteilles plastiques	-4 kg/hab d'emballages notamment plastiques (comportement responsable d'achat, récupération des emballages dans les GMS, consignes)	-4,00	-8,00	-5,90
Papiers		4,9 kg/hab./an	Actions sur les imprimés publicitaires (publicités dématérialisées)	-2,00		
Papiers		4,7 kg/hab./an	Actions sur les papiers de bureaux	-2,00		
Verre	-0,50	33,8 kg/hab collectés	Communication relative à la prévention des déchets + développement de la consigne bocaux	-0,50		
Déchets verts	-24,43	95 kg/hab. collectés (Entre 2010 et 2015 le gisement collecté a augmenté de 42 kg/hab)	Mulshing, détournement des apports des professionnels, compostage, broyage à domicile	- 21	-26,82	-24,43
Encombrants		13,5 kg/hab collectés en déchèteries	Réemploi, services de récupération/valorisation par les distributeurs	-3,43		
Mobilier			Développement récupération Eco-mobilier hors déchèteries	-2,39		

Le gisement des gravats ne doit cependant pas être oublié : un potentiel important de réduction a été identifié qu'il convient de mettre en œuvre via le développement du réemploi/recyclage.

L'atteinte d'un taux de valorisation de 53.4 % des DMA en fin de programme : +3,9%

Le taux de valorisation global des DMA (–hors gravats) du territoire est déjà élevé (47.3 % en 2015), tenant compte des performances de valorisation des déchets collectés (recyclables et déchèteries).

Il n'est pas prévu pour le moment de collecte spécifique des biodéchets auprès des ménages, considérant la nature du territoire et l'accompagnement au compostage individuel qui perdurera. Aussi pour aller dans le sens de l'objectif de la Loi TECV (65% de valorisation des DMA en 2025), il semble pertinent de travailler sur les performances :

- de collecte sélective qui pourront donner lieu à une hausse du taux de valorisation matière des OMA
- de collecte sélective et de valorisation des textiles, encore bien présents dans les OMr
- de valorisation des déchets collectés en déchèteries, dont la mise en place de la REP mobilier avec l'éco-organisme Eco-mobilier dans l'ensemble des déchèteries.
- d'orientation des OMr vers un nouveau site de traitement qui permettra la meilleure valorisation. L'ISDND de Noth va fermer courant 2018.

La mise en place de la tarification incitative est un levier pour avoir un tri de meilleure qualité. Cette évolution du financement du service d'élimination des déchets a pour objectif une diminution des tonnages d'OMr et une augmentation de la part des déchets valorisables collectés séparément.

L'engagement d'au moins 7 entreprises dans une démarche d'économie circulaire

La cible « acteurs économiques » a été identifiée comme prioritaire dans le diagnostic. Ainsi, de nombreuses actions (cf. plan d'actions) du CODEC sont à destination de ce public.

Plusieurs actions envisagées dans le CODEC impliqueront un certain nombre d'acteurs économiques locaux favorisant la création de liens entre les acteurs économiques du territoire. Aussi, on peut penser que plus particulièrement les actions relatives au développement de l'écologie industrielle territoriale et à la mise en réseau des professionnels pour le développement de l'économie de fonctionnalité, pourront toucher plusieurs entreprises. On peut envisager un objectif de 7 entreprises concernées soit 3 sur les deux premières années et 4 sur la 3^e année.

LES OBJECTIFS CONTRACTUELS

Les Objectifs du CODEC d'Evolis 23

Indicateurs	Valeur cible 2019
1 - Taux de réduction des DMA	- 10 %
2 - Taux de valorisation des DMA :	+ 3,9%
3 - Indicateur du monde économique : Nombre d'entreprises engagées dans des démarches d'EC	7

Le calcul de l'atteinte de ces objectifs sera réalisé selon les modalités suivantes de l'ADEME :

- Population de référence : population municipale INSEE
- Année de référence : 2015
- Année de mesure des performances : 2019
- Le flux des déchets considérés pour le calcul des objectifs à atteindre sont les DMA hors gravats,
- Le taux de valorisation est calculé sur la base des tonnages collectés / orientés vers la valorisation,
- Les données DMA sont celles transmises par le syndicat.

ACTIONS PLANIFIEES

*Priorité 1 = PRIORITAIRE

Axe /pilier	N° Action	Action	sous actions	Planning			Priorité	BP global	
				2017	2018	2019		€ TTC	
Axe 1 - Animer le projet et mobiliser les acteurs		Organisation de groupes de suivi des actions Consolidation du programme d'action Faire connaître SolASol pour que cette structure devienne incontournable pour mettre en lien besoin et offre Référencer les actions existantes en terme de ressources et services et les diffuser, communiquer	pilotage du projet, communication, veille & mise en réseau	x	X	X			
Axe 2 : développer l'économie circulaire	Pilier 1 - Approvisionnement durable	1	Développer les groupements d'achat	Favoriser le groupement d'achat Inciter à la création de coopératives locales		x	x	3207 €	
		2	Diffuser les pratiques de l'approvisionnement durable en restauration collective	Etude préalable à la mise en place d'un approvisionnement durable de la restauration collective Promouvoir la consommation locale dans les cantines	x	x	x	1	13 600 €
		3	Développer l'approvisionnement durable en matériaux de construction et produits de bricolage	Réutilisation de matériaux recyclés Identifier les matières premières et secondaires du territoire Favoriser l'utilisation de matériaux biosourcés Conventionnement / engagement de certaines enseignes de distribution Participer aux réunions du cluster Eco-habitat Coopérer avec le Pôle Eco construction Limousin		x	x		8 150 €

Pilier 2 - Eco-conception	4	Développer / généraliser l'éco-conception dans les manifestations et événements	Développer la notion de manifestation "éco-conçue" pour les petites manifestations et les activités des salles des fêtes Mise à disposition de moyens (matériel, alimentation, moyens humains,...) Inclure une condition d'éco-conception des manifestations dans l'attribution des subventions aux associations	x	x	x		3 000 €
	5	Conduire l'étude d'opportunité pour l'utilisation de boîtes réutilisables pour les repas à domicile	Convaincre les services de repas à domicile d'utiliser les boîtes réutilisables Développer un service de lavage pour les contenants des repas à domicile		x	x		10 000 €
Pilier 3 - EIT	6	Identifier l'offre et la demande "matière" pour développer l'écologie industrielle et territoriale sur le territoire	Identifier les flux : Inventaire des ressources locales à disposition Favoriser l'échange entre entreprises pour cerner des besoins communs : carnet d'adresses des producteurs de matières premières "secondaires" Mise en réseau : (cibler prioritairement sur les zones de Guéret / La Souterraine) "Bourse" aux produits	x	x	x		23 000 €
Pilier 4 - Economie de fonctionnalité	7	Développer la mutualisation de véhicules	Usage partagé des utilitaires (notamment des associations) pour optimiser le taux de remplissage des véhicules		x	x		3326 €
	8	Développer les pratiques de prêt et de location de matériel ainsi que l'offre de services relatives à l'utilisation de petits matériels	Mise en place d'un référentiel des offres de location sur le territoire en vue de favoriser leurs référencements sur internet Création d'un outil web reprenant le référentiel en ajoutant la possibilité pour des particuliers d'ajouter leur offres de location Création d'une offre de prêt de matériel d'occasion	x	x			12 020,64 €

Pilier 5 Consommation responsable	9	Développer l'éco-exemplarité dans la commande publique	Dans les appels d'offres, favoriser les entreprises locales et les produits locaux pour les matériaux Accompagner les entreprises pour qu'elles aient les moyens de favoriser l'éco-exemplarité Formation des professionnels aux achats responsables Intégration de clauses « éco-exemplaires » dans les commandes Identifier et sensibiliser les responsables mes marchés publics pour promouvoir les achats publics responsables en s'appuyant sur des réseaux de collectivités	x	x	x		5022 €
	10	Développer les bonnes pratiques en termes de consommation durable auprès des ménages, des entreprises et des acteurs publics	Support de communication : « Mode d'Emploi de la Consommation Responsable », Etiquettes type "stop rayon" Action de sensibilisation en GMS auprès des consommateurs Aide au développement d'une monnaie locale information sur les marchés	x	x			3 150 €
	11	Développer les pratiques de gestion des déchets verts et plus généralement le jardinage responsable	Mettre en place une veille Mulshing sur les établissements ayant besoin de tontes régulières Organiser un événement troc jardin avec les grandes enseignes Développement du broyage à domicile, dans les communes et les entreprises Sensibiliser sur les pratiques alternatives « Zéro Phyto »	x	x	x	1	10500 €
	12	Mettre en place la tarification incitative	-	x	x	x		
	13	Renforcer et développer la promotion des bonnes pratiques de lutte contre le gaspillage alimentaire	Promotion du Doggy bag Sensibilisation des scolaires	x	x	x	1	26 400 €
Pilier 6 Allongement de la durée d'usage	14	Développer les pratiques de réparation sur le territoire	Mise en place de repair'café dans les associations locales Réalisation de tutoriels de diagnostic et réparation en ligne	x	x	x		5 089,75
	15	Conduire l'étude d'opportunité pour la mise en place d'une consigne (bouteille, bocaux, ...)	Standardiser les contenants type bocaux pour permettre la mise en place d'une consigne			x		5 000 €
	16	Développement de l'utilisation des alèses réutilisables	Identifier des fournisseurs et des services de lavage Communiquer auprès des centres de santé et mettre en réseau les acteurs	x	x	x		10500 €

	17	Développer les activités de réemploi	Faire connaître la ressourcerie, le principe de gratifierias Présence sur des manifestations	x	x	x		4 389,82 €
Pilier 7 – Recyclage / Valorisation des déchets	18 – 18 bis	Conduire l'étude d'opportunité pour le déploiement de nouvelles filières de valorisation par recyclage ou réemploi	Filière papier/DEEE Filière cartons : collecte des professionnels pour approvisionner une cartonnerie locale avec la recyclerie comme opérateur de collecte ou pour réorientation pour des besoins d'emballages Filière plastiques	x	x	x		6445 €
			Travailler avec la chambre d'agriculture et l'ONF pour valoriser les déchets de coupe de bois (broyage) Filière bois palette : réemploi et bois énergie Utilisation des déchets bois pour la filière bois énergie locale					2 000 €
	19	Développer le recyclage des matériaux de construction	Sensibilisation sur les pratiques de déconstruction pour le recyclage des déchets du BTP Développement filière recyclage déchets du bâtiment Réflexion autour des déchets ciment / béton : études de faisabilité, expérimentations Développer la filière de valorisation du plâtre	x	x	x		15 000 €
	20	Développer les possibilités de tri et de recyclage pour les entreprises et artisans	Accueil des professionnels en déchèteries de Guéret Sensibilisation à la qualité du tri pour favoriser la valorisation Faire connaître les services de collecte des flux diffus auprès des entreprises assurés par les associations et structures d'insertion			x	x	
Axe 3 : Connaitre et suivre les impacts	21	Suivi et bilan annuel des indicateurs Communication des résultats auprès des acteurs		x	x	x		
		TOTAL						169 800 €
		Moyenne par action	<i>Le budget alloué aux actions pilotées par Evolis 23 pourra évoluer au cours des 3 ans</i>					8086 €
		Moyenne par habitant (pop 2015)						2,7 €

NOTES SUR LES PRIORISATIONS

Lors du travail réalisé pour le diagnostic, il a été identifié le besoin de travailler sur les déchets verts et le gaspillage alimentaire. Les actions menées par le CPIE sur l'approvisionnement en restauration collective et le travail sur la lutte contre le gaspillage alimentaire sont particulièrement attendues. Ce travail sera réalisé avec un accompagnement complet des restaurateurs et des établissements de restauration collective pour tendre vers un réel changement des habitudes. L'impact de ces actions sera sur le long terme et facilement reproductible.

Pour les déchets verts, le syndicat souhaite activement travailler sur la problématique des pelouses, en aidant les usagers à mieux les valoriser en déchèterie. Le service de broyage existe déjà et nécessite un développement plus large.

Une caractérisation des encombrants a déjà été réalisée en 2015. Ce travail servira de base pour la mise en place d'actions.

EVENEMENTS CLES SUR LE TERRITOIRE POUVANT DONNER LIEU A DES ACTIONS DE COMMUNICATION

Évènements	Période/mois de l'évènement	Rôle dans le programme
Colchique	Septembre	Communication sur les actions de prévention des déchets en général
SERD	Novembre	sur les actions de prévention des déchets en général
Les rencontr'actées	Septembre	Communication sur la réparation, réemploi, gaspillage alimentaire
France Bleu Creuse	Tous les mois	Emission mensuelles sur les activités d'Evolis 23
Mise en place d'un composteur grande capacité	A la demande	Communication sur la gestion des biodéchets
Mise en place de la TI (réunion publique, guides...)	2017 à 2019	Communication sur les actions de prévention des déchets en général

PRECISER LES PROJETS DE TERRITOIRE articulés avec le ZDZG

Type de projet	Quelle articulation	Échelle				
		Europe	nationale	régionale	dépt.	locale
Schéma de Cohérence territoriale de la comcom Guéret St Vaury		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
TEPCV Agglo Guéret	Lutte contre le GA, bois énergie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
TEPCV Département Creuse		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Agenda 21 de la ville de Guéret		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
PCET Région Limousin		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PCET Département de la Creuse		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plan régional de prévention des déchets nouvelle aquitaine (orientations et objectifs)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Programme national de prévention des déchets 2014-2020 (orientations et objectifs)		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Synthèse annuelle Année 2019

Evolis 23 – 62 392 habitants

SYNTHESE DE L'ANNEE

L'année 2017 correspondait à l'année de définition du plan d'action et de contractualisation avec les partenaires et l'ADEME.

L'année 2018 a été l'année de mise en place des actions et a permis de voir les limites du programme notamment en termes d'objectifs et de capacités réelles de mise en œuvre.

En 2019, certaines actions ont été abandonnées, de nouveaux partenariats ont été réalisés. Plutôt que d'aider des partenaires fragiles à se structurer et s'organiser, Evolis 23 a choisi d'agir directement comme un acteur incontournable pour la sensibilisation à la prévention des déchets.

En effet, certaines actions peinaient à démarrer depuis 2017 de par leur caractère innovant et difficile à mettre en place, ou par leur pilotage qui reposait sur des acteurs manquant de temps ou de moyens. Faute d'atteindre des résultats probants, Evolis 23 a fait le choix d'en abandonner certaines aux profits d'actions moins ambitieuses mais nettement plus réalisables.

Ainsi de nouveaux partenariats ont été conclus avec des acteurs dynamiques et motivés tels que l'association 1,2,3 parents qui accompagne les familles entre autre à l'utilisation des couches lavables ou l'épicerie sociale Papote et Mijote de Guéret pour la réalisation d'ateliers sur le Zéro Déchet. Des stands en super marché, des animations et des ateliers réguliers sur la thématique de la consommation responsable ont permis de relancer la communication en matière de prévention.

Evolis 23 s'est remobilisé sur le terrain en mettant en place deux nouvelles actions qui ont été largement couvertes par la presse telles que la collecte et la valorisation des coquilles et coquillages pendant la période des fêtes et la mise en place d'un kit vaisselle issue du réemploi pour les manifestations du territoire.

Ces efforts semblent avoir payé puisque l'année est marquée par une diminution effective des DMA. Après des années de sensibilisation à la prévention des déchets et avec la mise en place de la tarification incitative, les efforts sont aujourd'hui payants.

Le programme s'achève ainsi sur une belle dynamique et des acteurs motivés pour continuer de travailler avec Evolis 23 même sans promesse de financement. La mise en place du PLPDMA s'inscrira dans une réelle continuité du programme « Zéro Déchet Zéro Gaspillage ».

Bilan du programme d'action Années 2017 à 2019

RESUME DU PROGRAMME

Après trois années consacrées à la mobilisation des acteurs et au déploiement d'actions ambitieuses, le programme s'achève sur une note positive même si des difficultés ont été rencontrées.

En effet, Evolis 23 a souhaité dès le début que ce projet soit porté par les acteurs du territoire. Cependant plusieurs partenaires initiaux ont abandonné le projet en cours de route et le travail commencé n'a pu être suivi.

Ces difficultés ont contraint à l'abandon d'actions qui auraient pu être intéressantes voire innovantes et à une nouvelle répartition du budget qui a desservi les actions menées directement par Evolis 23.

Aussi, des objectifs d'action ont été atteints voire dépassés. Des acteurs notamment le CPIE avec leur sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire sont devenus des experts sur la thématique et animent maintenant des projets de plus grande envergure tel que l'animation du Plan Alimentaire Territorial qui se met en place sur le département de la Creuse.

La mise en réseau des acteurs du territoire a également permis d'engager de nouveaux partenaires qui ont pu intégrer le programme d'action en dernière année avec des résultats encourageants. Leur motivation quant à la continuité des actions engagées est bien réelle et des futures actions pourront voir le jour.

Evolis 23 a pu faire valoir sa légitimité à accompagner les entreprises du territoire. Le travail sur l'EIT et l'accompagnement des métiers du bâtiment réalisé avec les chambres consulaires a en effet permis de rencontrer des acteurs jamais touchés par les actions de sensibilisation d'Evolis 23. Même si de nouvelles synergies entre eux n'ont, pour l'instant, pu émerger (faible densité du tissu économique, dispersion et diversité des flux et volumes modestes) le travail mené a initié une dynamique et une meilleure connaissance des acteurs du territoire. Les échanges et conseils entre entreprises ont également mis en avant des pratiques de réduction des déchets déjà existantes.

Enfin, la mise en place de la tarification incitative a démarré en même temps que ce programme. Cela a permis d'apporter des solutions concrètes aux usagers pour réduire leur production de déchets, comprendre l'intérêt de la TI et plus globalement la politique générale d'Evolis 23 en matière de prévention et gestion des déchets.

Ainsi, le programme Zéro Déchet Zéro Gaspillage se termine mais Evolis 23 va pouvoir rebondir rapidement sur la réalisation du PLPDMA avec une tarification incitative effective, des partenaires motivés et désireux de continuer à œuvrer pour la réduction des déchets et un réseau d'acteurs bien identifié et demandeur de travailler collectivement.

INDICATEURS DU PROGRAMME

Indicateurs	Valeurs cibles	Unité	N1-2017	N2-2018	N3-2019
Quelle implication de l' élu référent ?	0.1	ETP	0.05	0.05	0.02
Effectif de l'équipe projet du programme (en ETP)	3.5	ETP	3	3	3
Nb de partenaires engagés	20	partenaires	11	25	42
Présence de solutions de tri à la source des biodéchets	oui	Oui/non	oui	oui	oui
Nombre d'entreprises ou de démarches engagées	7	entreprises	0	0	0
Emplois direct et indirects créés par le projet ZDZG	-	ETP	1.2 ETP	1 ETP	1 ETP
Rapport annuel sur le prix et la qualité du SPGD publié	Oui	Oui/non	oui	oui	non
Matrice des coûts renseignée dans SINOE	Oui	Oui/non	oui	oui	non
Coût aidé HT du SPGD	stable	€ HT/hab/an	109	113	Non calculé pour 2019
TI mise en place	Oui	Oui/non	non	En partie	En partie
RS mise en place	Oui	Oui/non	oui	oui	oui
Taux de réduction des DMA hors gravats par habitant (par rapport à 2015)	-10 %	%	+ 2,14 %	+3,14 %	- 4.5%
Taux de réduction des DMA sans déchets verts par habitants	-10 %	%	+ 0.51 %	+ 0.50 %	-7,33%
Taux de réduction des OMR par habitant	-11.2 %	%	-2.28 %	- 9,10%	-26%
Indice de réduction des quantités de DND non inertes enfouis	-	%	-2%	-3%	- 8%
Taux global de valorisation matière et énergétique de DMA	53.4 %	%	51.2 %	52.7 %	57.5 %
Taux de recyclage matière	34.1 %	%	31 %	32.8 %	36.0 %
Taux de recyclage organique	15.9 %	%	19.8 %	19.6%	21.0 %
Taux de fabrication de combustibles	0	%	0	0	0
Taux de valorisation énergétique	0.34 %	%	0.4 %	0.4 %	0.5%

DISCUSSIONS SUR LES INDICATEURS DU PROGRAMME

Indicateurs	Commenter les évolutions des indicateurs et les écarts potentiels entre les valeurs cibles et les valeurs réalisées
Implication du territoire	
Quelle implication de l'élu référent ?	L'élu référent est présent sur les réunions de COPIL
Effectif de l'équipe projet du programme (en ETP)	3 ETP pour l'équipe projet d'Evolis 23
Nb de partenaires engagés	42 partenariats ont été réalisés entre 2017 et 2019
Présence de solutions de tri à la source des biodéchets	<p>Au 1^{er} janvier 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour le compostage individuel : <ul style="list-style-type: none"> o 5 917 composteurs ont été distribués - pour le compostage collectif : <ul style="list-style-type: none"> o 45 sites en compostage partagés (63 points) o 63 sites en compostage d'établissement (107 points) -
Nombre d'entreprises ou de démarches engagées	<p>L'objectif d'engager 7 entreprises dans une démarche d'économie circulaire n'a pas été atteint. Toutefois, 33 entreprises ont été mobilisées et sensibilisées à cette démarche lors de rencontres individuelles ou d'ateliers. Plusieurs synergies ont été identifiées mais leur mise en place s'est révélée compliquée. Aussi des entreprises du territoire sont déjà engagées dans des démarches d'économie circulaire mais cela ne résultant pas du travail directement mené avec la CCI nous avons fait le choix de laisser cet indicateur à 0.</p> <p>La liste des entreprises rencontrées est à retrouver en annexe 1 – Fiche Action EIT</p>
Emplois direct et indirects créés par le projet ZDZG	<p>1 poste de chargé de mission Zero Déchet Zéro gaspillage créé à Evolis 23 pour les 3 années sur programme</p> <p>temps consacré en 2019 par les référents aux actions correspond à 0.2 ETP (recyclabulle = 115 heures, CPIE = 110 heures, CRMA = 120 heures, CCI = 36 heures)</p>
Coûts et financement	
Rapport annuel sur le prix et la qualité du SPGD publié	Le rapport annuel 2019 est en cours de rédaction. Le 2018 est publié
Matrice des coûts renseignée dans SINOE	La matrice des couts pour 2019 n'est pas encore renseignée. La 2018 est renseignée

Coût aidé HT du SPGD	Le coût aidé du SPGD 2019 n'est pas encore calculé. Le 2018 est renseigné
TI mise en place	Pour les territoires pilotes, la première année de comptage effectif est terminée, pour les territoires du milieu la phase « à blanc » s'est terminée et le comptage réel a débuté au 1 ^{er} janvier 2020. La ville de guéret débutera sa phase à blanc au 6 juillet 2020 pour une durée de 6 mois.
RS mise en place	La redevance spéciale est en place sur Evolis 23 depuis 2003 225 professionnels étaient à la RS en 2015 230 professionnels étaient à la RS en 2019
Maîtrise des flux	
Taux de réduction des DMA par habitant	<p>Calcul du taux de réduction des DMA 2015 = 512 kg/hab 2019 = 489 kg/hab Soit - 4,5 %</p>
Taux de réduction des DMA sans déchets verts par habitants	<p>Calcul du taux de réduction des DMA sans déchets verts 2015 = 417 kg/hab 2019 = 386 kg/hab Soit -7.33 %</p>
Taux de réduction des OMR par habitant	<p>Calcul du taux de réduction des Omr 2015 = 213 kg/hab 2019 = 158 kg/hab Soit - 26 %</p> <p>Après 3 années de constante évolution, nous constatons enfin une diminution des DMA et cette diminution est très importante. Elle est en lien direct avec la diminution des Omr qui atteint un taux de record de - 26 % !</p> <p>Le ratio de déchets verts diminue fortement en 2019 en raison de la sécheresse.</p> <p>Les résultats de la mise en place de la tarification incitative sont plus que significatifs puisque le ratio d'OMR atteint même les 143 kg/hab sur le territoire où elle est en place. Les actions de prévention mises en place depuis plusieurs années voient enfin des retombées positives. Les usagers sont en plein changement de comportement.</p>
Indice de réduction des quantités de DND non inertes enfouis	Le taux d'élimination des DMA via ISDND était de 50.5 % en 2015 et de 42.5 % en 2019, soit un indice de réduction de DND non inertes enfouis de -8 %.

Taux global de valorisation matière et énergétique de DMA	<p>Le tableau ci-dessous reprend le détail des tonnages valorisés. Les données présentées sont celles de la valorisation des DMA hors gravats, DIB, amiante, balayage et bois de plateforme :</p> <p>Evolution du taux de valorisation totale des DMA : + 8 % (2015=49.5 % 2019=57,5 %)</p> <p>Evolution du taux de valorisation matière : + 5.4 % (2015=30.6 % 2019= 36.0%)</p> <p>Evolution du taux de valorisation énergétique : +0.2 % (2015=0.3 % 2019= 0.5 %)</p> <p>Evolution du taux de valorisation organique : + 2.4 % (2015=18.6 % 2019= 21 %)</p> <p>L'évolution du taux de valorisation totale des DMA est très importante et dépasse les objectifs prévus pour 2019.</p>
Taux de recyclage matière	
Taux de recyclage organique	
Taux de fabrication de combustibles	
Taux de valorisation énergétique	

Flux de déchets	Tonnage collecté 2019	Tonnage valorisés				Tonnages Elimination	Taux de valorisation (%)
		Matière	Energétique	Organique	Total		
Flux multimatériaux (emballages et papiers) yc cartons déchèteries	4 758,1	4 758,1	0,0	0,0	4 758,1	0,0	100,0%
Verre	2 422,4	2 422,4	0,0	0,0	2 422,4	0,0	100,0%
Total CS	7 180,6	7 180,6			7 180,6	0,0	100,0%
OM Résiduelles	9 912,4	0,0	0,0	0,0	0,0	9 912,4	0,0%
Total OMA	17 093	7 181	0	0	7 181	9 912	
	Taux (%)	42,0%	0,0%	0,0%	42,0%	58,0%	
Déchèteries (hors cartons) +plateformes	13 271,9	3 526,7	165,9	6 450,9	10 143,6	3 128,3	76,4%
Bois plateforme	645,9		645,9		645,9	0,0	100,0%
DIB + amiante+balayage	462,5					462,5	
Gravats	5 312,7	680,7	0,0	0,0	680,7	4 632,0	12,8%
Textiles	333,6	333,6	0,0	0,0	333,6	0,0	100,0%
Total DMA*	37 120	11 722	812	6 451	18 984	18 135	
Total DMA hors gravats	31 807	11 041	812	6 451	18 304	13 503	
Total DMA hors gravats hors DIB	31 344	11 041	812	6 451	18 304	13 041	

Total DMA hors gravats hors DIB hors bois plateforme	30 699	11 041	166	6 451	17 658	13 041	
	Taux (%)	31,6%	2,2%	17,4%	51,1%	48,9%	
Total DMA hors gravats		34,7%	2,6%	20,3%	57,5%	42,5%	
Total DMA hors gravats hors DIB		35,2%	2,6%	20,6%	58,4%	41,6%	
Total DMA hors gravats hors DIB Hors bois plateforme		36,0%	0,5%	21,0%	57,5%	42,5%	

SYNTHESE ET PERSPECTIVES DU PROGRAMME

Présentation des objectifs et valeurs atteintes

Indicateurs	Valeur cible 2019	Valeur réelle 2019
1 - Taux de réduction des DMA	- 10 %	<ul style="list-style-type: none"> • - 4,5 % DMA • - 6.51 % DMA hors apports des professionnels en déchèterie • - 7.33 % DMA hors déchets verts • - 10.06 % DMA hors déchets verts et hors apports de professionnels en déchèterie
2 - Taux de valorisation des DMA :	+ 3,9 %	+ 8 %
3 - Indicateur du monde économique : Nombre d'entreprises engagées dans des démarches d'Economie Circulaire	7	<ul style="list-style-type: none"> • 33 entreprises mobilisées

L'objectif de réduire de 10 % les DMA n'a pas été atteint, toutefois on peut constater une diminution de 9 % de la production des DMA entre 2018 et 2019. Cette forte diminution ne peut être qu'encourageante. Avec la mise en place de la tarification incitative sur la dernière partie du territoire (ville de Guéret) on peut penser que les DMA vont continuer à diminuer.

Il est important de noter que les DAE (Déchets des activités économiques) sont compris dans ces DMA. En effet Evolis 23 collecte en porte à porte les professionnels de son territoire mais accepte également leurs apports en déchèterie.

En reprenant les tonnages des DMA et en retirant les apports en déchèterie des professionnels, on note alors une diminution de **- 6.51 %**.

Aussi, les DMA peuvent être présentés sans les apports des déchets verts de particuliers et des professionnels. La production des déchets verts est directement liée aux variations. Ne pas les compter dans les DMA permet de mieux mettre en valeur la réelle évolution de comportement des ménages. On note alors une diminution **de - 7.33 %**

Ainsi le taux de réduction des DMA atteint entre 2015 et 2019 est donc de :

- - **4.45 % des DMA**
- - **6.51 % des DMA hors apports des professionnels en déchèterie**
- - **7.33 % des DMA hors déchets verts**
- - **10.06 % des DMA hors déchets verts et hors apports de professionnels en déchèterie**

Cette dernière donnée semble finalement la plus pertinente car elle se rapproche des réels changements mis en place au sein des foyers. La tendance de réduction est aujourd'hui visible auprès des ménages mais pas encore auprès des professionnels.

L'objectif de valorisation des DMA a été largement dépassé. En effet, avec l'importante diminution des OMr due à la mise en place de la TI, la part des déchets enfouis a diminuée.

L'objectif d'engager 7 entreprises dans une démarche d'économie circulaire n'a pas été atteint. Toutefois, **33 entreprises ont été sensibilisées** à cette démarche lors de rencontres individuelles ou d'ateliers. Plusieurs synergies ont été identifiées mais leur mise en place s'est révélée compliquée. **Aussi des entreprises du territoire sont déjà engagées dans des démarches d'économie circulaire** et n'ont pas attendu les actions d'Evolis 23 pour les mettre en place. Cependant, cela ne résultant pas du travail directement mené avec la CCI nous avons fait le choix de laisser cet indicateur à 0.

Et si c'était à refaire ? Il serait nécessaire de :

- Avoir des délais de réalisation des actions plus longs. 3 ans c'est court pour engager des partenariats et mettre en place des actions. 5 années serait l'idéal pour un programme de cette ampleur.
- Prévoir un mode de financement différent des partenaires. L'idée initiale était de les aider financièrement en début d'année afin qu'ils puissent se doter de moyens matériels et humains pour mettre en place leurs actions. Même avec ces versements parfois conséquents, certaines actions n'ont pas été menées. Cela met en avant que les difficultés de nos partenaires ne viennent pas forcément d'un manque de moyens mais plutôt d'un manque d'organisation, de possibilité de recrutement de personnel compétent, de formation...
- Recruter plus de personnel au pôle prévention pour garder la mise en place des actions par Evolis 23 pour ainsi rester sur le terrain et en contact direct avec les usagers

PARTENAIRES MOBILISES sur l'ensemble de la réalisation du programme

Nom de l'organisme partenaire	Objectif du partenariat	Partenaire pour l' (les) action(s)	Nature du partenariat (financier, technique, humain, matériel, autre)	Année(s) de mobilisation du partenaire (prévision et réalisation)				
					N1	N2	N3	
1	Agence de Développement et de Réservation Touristiques	groupe de travail sur les déchets des sites touristiques	10	Humain	Prévu			
					Réalisé			X
2	Agglomération du Grand Guéret	groupe de travail sur les déchets des sites touristiques	10	Humain	Prévu			
					Réalisé			X
3	Anima	Relais pour l'organisation d'ateliers sur les couches lavables	10	Humain	Prévu			
					Réalisé			X
4	Association 1 – 2- 3 parents	Promotion des couches lavables	10	Financier	Prévu			X
					Réalisé			X
5	Bocal et Phacélie	Lavage des gobelets et de la vaisselle pour les éco manifestation	4	Financier	Prévu			X
					Réalisé			
6	Cada de la Souterraine	Organisation d'ateliers sur le tri et la réduction des déchets	10	Humain	Prévu			
					Réalisé			X
7	CAPEB 23	Recyclage et valorisation des déchets des activités économiques du bâtiment	19	Financier	Prévu		X	X
					réalisé		X	
8	CCI de la Creuse	Identification de l'offre et la demande matière pour développer l'EIT	6	Financier et humain	prévu	X	X	X
					réalisé	X	X	X
9	Communauté de communes du Pays Dunois	groupe de travail sur les déchets des sites touristiques	10	Humain	Prévu			
					Réalisé			X
10	Communauté de communes Monts et Vallées Ouest Creuse	Diffusion de pratiques de l'approvisionnement durable en restauration collective	2	Humain et technique	prévu	X	X	X
					Réalisé	X	X	X
11	Commune de Marsac	Diffusion de pratiques de l'approvisionnement durable en restauration collective	2	Humain et technique	Prévu	X	X	X
					Réalisé	X	X	X

12	Commune la Celle Dunoise	Diffusion de pratiques de l'approvisionnement durable en restauration collective	2	Humain et technique	Prévu	X	X	X
					Réalisé	X	X	X
13	Commune Saint Priest la Feuille	Diffusion de pratiques de l'approvisionnement durable en restauration collective	2	Humain et technique	Prévu	X	X	X
					Réalisé	X	X	X
14	Commune Saint Sulpice le Dunois	Diffusion de pratiques de l'approvisionnement durable en restauration collective	2	Humain et technique	Prévu	X	X	X
					Réalisé	X	X	X
15	CPIE des pays Creusois	Diffusion de pratiques de l'approvisionnement durable en restauration collective, mise en place des doggy bag chez des restaurateurs pilotes, création d'animation scolaire sur la lutte contre le gaspillage alimentaire	2 et 13	Financier	prévu	X	X	X
					réalisé	X	X	X
16	CRMA	Recyclage et valorisation des déchets des activités économiques du bâtiment	19	Financier	Prévu		X	X
					réalisé		X	X
17	Département de la Creuse	Déploiement de nouvelles filières de valorisation	18	humain	Prévu		X	X
					Réalisé		X	X
18	DSAA EcoDesign, Lycée R. Loewy, la souterraine	Étude pour la réalisation de plateaux éco conçus pour les repas à domicile	5	Humain	Prévu		X	X
					Réalisé		X	
19	Eco maternité de guéret	Promotion des couches lavables	10	humain	Prévu			X
					réalisé			
20	Esat APAJH Du Masgerot	Lavage des gobelets et de la vaisselle pour les éco manifestation	4	Financier	Prévu	X	X	X
					Réalisé	X	X	X
21	Etudiants du BTS Carrière Sociale de Guéret	Intervention sur la consommation responsable lors de leur forum	10	Humain	Prévu			
					Réalisé		X	
22	FFB 23	Recyclage et valorisation des déchets des activités économiques du bâtiment	19	Financier	Prévu		X	X
					réalisé		X	
23	France active Limousin	Recherche de projets à accompagner pour le développement du territoire		Technique	Prévu			X
					Réalisé			X
24	FRBTP	Recyclage et valorisation des déchets des activités économiques du bâtiment	19	Humain	prévu		X	X
					réalisé		X	
25	L'atelier des communs	Réalisation de jardins collectifs sur le quartier	11	Financier	Prévu			X

		albatros de Guéret			Réalisé			X
26	La Boite à papier	Recyclage et valorisation des déchets des activités économiques du bâtiment	19	Humain	Prévu	X	X	X
					réalisé			
27	La Confrerie du Pays de Nuy	groupe de travail sur les déchets des sites naturels	10	Humain	prévu			
					réalisé			X
28	La Palette	Promotion des couches lavables	10	Humain	Prévu			
					Réalisé			X
29	La Quincaillerie de guéret	Atelier et disco soupe lors des rencontres actées	10	Humain	Prévu			
					Réalisé		X	
30	Leclerc de La Souterraine	Animation d'un stand sur la consommation responsable en super marché	10	Humain	prévu			X
					Réalisé			X
31	Les chasseurs de déchets	groupe de travail sur les déchets des sites naturels	10	Humain	prévu			
					réalisé			X
32	MJC de la Souterraine	Promotion des couches lavables	10	Humain	Prévu			
					Réalisé			X
33	Natea / Magasins Gamm Verts	Mise à disposition des broyeurs	11	Financier	Prévu	X	X	X
					Réalisé	X	X	X
34	Office de tourisme de Guéret	groupe de travail sur les déchets des sites touristiques	10	Humain	Prévu			
					Réalisé			X
35	Papote et Mijote Epicerie sociale et solidaire de Guéret	Réalisation d'une disco soupe Organisation d'ateliers sur la consommation responsable	10	Financier	prévu			X
					réalisé		X	X
36	Pep's 23	Identification de l'offre et la demande matière pour développer l'EIT	6	Humain	prévu			
					réalisé			X
37	Pomoloc	Développer les bonnes pratiques en termes de consommation durable	10	Humain	prévu		X	X
					réalisé			
38	Recyclabulle	Développer les pratiques de prêts et de location de petits matériels	8		Prévu	X	X	X
		développer les pratiques de réparation	14					
		développer les activités de réemploi	17		réalisé	X	X	X
39	Solasol	Développer les groupements d'achat	1	Financier	prévu	X	X	X

		développer la mutualisation de véhicules	7		Réalisé	X	X	
		développer l'éco-exemplarité dans la commande publique	9		Prévu	X	X	X
		conduire l'étude d'opportunités pour le déploiement de nouvelles filières	18		réalisé			
					Prévu	X	X	X
					Réalisé	X		
					Prévu	X	X	
					réalisé	X	X	
40	SOS Terriens	groupe de travail sur les déchets des sites naturels	10	Humain	prévu			
					réalisé			X
41	UDAF de la Creuse	Animation d'un stand sur la consommation responsable en super marché	10	Humain	prévu		X	X
					réalisé			X
42	UFC Que choisir	Développer les bonnes pratiques en termes de consommation durable	10	Humain	Prévu		X	
					réalisé			

TABLEAU D'AVANCEMENT DES ACTIONS

Avancement					Ecart / Impact
Aucune action engagée					Conforme / Bon
Actions partiellement réalisées					Ecart non critique / Moyen
Actions terminées ou document validé					Ecart critique

Actions (N° fiche)	Avancé	Écart	Impact	Constat	Résultats quantitatifs
Action 1 - Développer les groupements d'achat				<p>Solasol a fait paraître le catalogue de présentation de ses partenaires et de leurs services. Toutefois suite aux problèmes de personnel de l'association, l'action n'a pas été menée plus loin. Action abandonnée en 2018</p> <p>En parallèle, Evolis 23 a déposé sa candidature pour adhérer au groupement d'achat de fournitures télécommunication porté par le Conseil départemental et le SDIS pour une mise en place du marché en 2021. Ce groupement rassemble une vingtaine de structures et collectivités locales (comcom, ephad, epci, ...). Cela concerne les services de téléphonie fixe, mobiles, connexion intersite,...</p>	
Action 2 - Diffuser les pratiques de l'approvisionnement durable en restauration collective				<p>Dès 2017, une forte motivation des partenaires a été visible sur cette action. Un projet similaire venait de s'achever sur la communauté d'Agglomération du Grand Guéret et la Communauté de Communes Monts et Vallées Ouest Creuse a saisi cette opportunité pour lancer cette démarche sur son territoire. 4 communes se sont rapidement engagées.</p> <p>Pendant 3 ans, et suite à un diagnostic de leurs pratiques, les acteurs ont été dynamiques et ont échangé sur leurs méthodes et astuces à travers de réunions et des journées d'échanges.</p> <p>L'objectif initial de développer un pré réseau d'approvisionnement et de distribution n'a toutefois pas abouti. L'ambition d'intégrer les fournisseurs dès le début du projet et la volonté de s'appuyer sur la démarche menée en parallèle par les chambres consulaires, n'ont pas été suffisantes.</p> <p>La plus-value de ce projet réside dans l'engagement des acteurs locaux dans cette démarche. La reconnaissance de l'appel à projet « Mon resto responsable », par les fondations Carasso et pour la Nature et l'Homme en 2018, souligne une mobilisation forte et constante.</p>	Voir indicateur OMr

					<p>Le second effet bénéfique de ce projet porte sur la dimension territoriale: la portée des actions engagées dépasse les territoires communaux.</p> <p>Les différentes actions du territoire ont permis d'aboutir à force de mise en réseau d'acteurs et d'expériences à la construction d'un futur Projet Alimentaire de Territoire à l'échelle départementale. Les communes participantes vont pouvoir s'associer aux autres communes engagées du territoire pour témoigner de leurs pratiques et ainsi favoriser l'implication d'autres restaurations collectives.</p>	
Action 3 - Développer l'approvisionnement durable en matériaux de construction et produits de bricolage					Action non initiée faute de porteur de projet	
Action 4 - Développer / généraliser l'éco-conception dans les manifestations et évènements					<p>En 3 années, les demandes de prêt de gobelets et de supports de tri sont en constante augmentation. L'objectif étant d'étendre ce service à la location de vaisselle, des tests ont été réalisés en 2019 avec l'achat et la mise à disposition gratuite de 200 éléments d'assiettes et couverts issus du réemploi. Les retours étant positifs, le service est officiellement proposé aux associations et usagers du territoire depuis le 1^{er} janvier 2020.</p>	Voir indicateur OMr
Action 5 - Conduire l'étude d'opportunité pour l'utilisation de boîtes réutilisables pour les repas à domicile					<p>L'objectif était de tester sur la Communauté de Communes de Portes de la Creuse en Marche, un service de repas à domicile avec de la vaisselle réutilisable. Le DSSA du lycée de la Souterraine devait porter ce projet et proposer de la vaisselle spécifique à ce service.</p> <p>Malheureusement, l'action a été abandonnée en 2019, les professeurs du DSAA ne souhaitant plus s'engager sur ce projet trop dense.</p>	
Action 6 - Identifier l'offre et la demande "matière" pour développer l'écologie industrielle et territoriale sur le territoire					<p>L'action portée par la CCI reposait sur 3 étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etape 1 : sensibiliser les prescripteurs économiques aux enjeux et à la mise en œuvre de l'économie circulaire (enquête menée fin 2016) • Etape 2 : aider les acteurs territoriaux à se lancer dans l'économie circulaire et promouvoir la performance ressources matières (réalisation de diagnostics flux 2017) • Etape 3 : Accompagner les porteurs de projets d'économie circulaire (2018-2019, mise en œuvre des synergies) 	

					<p>Les étapes 1 et 2, ont permis de sensibiliser, d'identifier des apporteurs de solution, de réaliser 12 diagnostics flux auprès des entreprises du territoire d'Evolis 23. Suite à cela, plusieurs pistes de synergies ont été identifiées (synergie de substitution, réemploi de cartons, textile) mais faute d'apporteurs de solution n'ont pas pu aboutir.</p> <p>Aussi, à l'occasion de la veille d'acteur, de nouvelles entreprises ont été mobilisées. Des rencontres et des visites ont permis de les sensibiliser aux démarches EIT, d'appréhender leur mode de fonctionnement et de mesurer leur maturité sur des problématiques multiflux. Ces échanges n'ont cependant pas permis de dégager des opportunités de remobilisation des synergies identifiées lors des phases précédentes, ni d'en dégager de nouvelles. De plus, le niveau de maturité des entreprises sur ces thématiques reste modeste et rend la mobilisation opérationnelle incertaine.</p> <p>Face à ce constat, l'action 2019 s'est réorientée vers une nouvelle phase de sensibilisation.</p> <p>Afin de répondre aux écueils de la densité du tissu économique sur le territoire, de la dispersion des flux, de leur diversité et de leurs modestes volumes, le choix de remobiliser les entreprises sur des territoires plus densément équipés a été initié avec l'organisation de 2 ateliers sur les bassins économiques de Guéret et de La Souterraine.</p> <p>Ainsi, deux ateliers ont été organisés. Le format a consisté à réaliser un « dating synergie », après un temps de sensibilisation à l'économie circulaire et à l'EIT. Le principe : chaque participant dispose d'une dizaine de minutes pour compléter des fiches « flux » caractérisant rapidement le type de flux, les volumes, les fréquences, ou encore les problématiques rencontrées, compétences ou services à partager, afin de les présenter aux autres participants. Les échanges et le partage de ces éléments devant être propices à l'émergence des synergies potentielles.</p> <p>L'atelier de La Souterraine a accueilli 9 entreprises, l'atelier du 25 octobre en a accueilli 4. Au cours des échanges, et après synthèse des éléments recueillis, on note la multitude, la variété des flux évoqués et des enjeux. Toutefois, plusieurs flux émergent et peuvent recroiser les pistes identifiées lors des travaux précédents et/ou des initiatives engagées par d'autres acteurs (réemploi du carton, valorisation des métaux, covoiturage ..). Des visites d'entreprises ont suivi ces ateliers.</p> <p>Aujourd'hui les flux évoqués n'ont pas laissé émerger de synergies concrètes à mettre en œuvre à la suite de ces ateliers, toutefois des contacts inter-entreprises se sont établis et sont porteurs des revalorisations locales. On note également la volonté de certains acteurs à poursuivre les efforts de</p>	
--	--	--	--	--	---	--

				<p>mobilisation sur cette thématique.</p> <p>Des rencontres et des ateliers ont été organisés. Une réelle sensibilisation à la démarche d'EIT a été faite auprès des entreprises du territoire.</p> <p>Au final, 33 entreprises ont été mobilisées sur l'opération et plus de 50 % des entreprises font part de modes de fonctionnement durables (valorisation du bois, valorisation métaux, pédagogie « environnementale » ...</p>	
Action 7 - Développer la mutualisation de véhicules				<p>Action abandonnée en 2018</p> <p>Suite aux problèmes de personnel de l'association Solasol, l'action n'a pas avancé de l'année. Aucun autre acteur ne s'est positionné pour piloter cette action</p>	
Action 8 - Développer les pratiques de prêt et de location de matériel ainsi que l'offre de services relatives à l'utilisation de petits matériels				<p>L'action initialement prévue sur la création web d'un outil de référencement par Recyclabulle a été abandonnée. Après 2 années de financement pour cette action, rien n'a démarré.</p> <p>A la demande d'Evolis 23, Recyclabulle a modifié son action avec une nouvelle sur la réparation et le prêt de vélos. Ce service est bien initié et mérite maintenant d'être intégré dans une dynamique globale de la ville de Guéret avec notamment des aménagements en pistes cyclables et autre.</p>	Voir indicateur encombrants
Action 9 - Développer l'éco-exemplarité dans la commande publique				<p>Action abandonnée</p> <p>Suite aux problèmes de personnel de l'association Solasol, l'action n'a pas avancée de l'année. Aucun autre acteur ne s'est positionné pour piloter cette action</p>	
Action 10 - Développer les bonnes pratiques en termes de consommation durable auprès des ménages, des entreprises et des acteurs publics				<p>Un stand en super marché sur la consommation responsable a été réalisé avec l'UDAF. L'animation de ce stand était très complémentaire car chacun a pu apporter son expertise sur la production des déchets et la qualité nutritive des produits.</p> <p>Des ateliers mensuels sur les pratiques Zéro Déchet ont été organisés à l'épicerie sociale de Guéret. Une spécialiste des produits naturels est venue présenter ses recettes pour confectionner ses propres produits d'hygiène et d'entretien maison</p> <p>Des ateliers mensuels sur les pratiques Zéro Déchet ont été organisés en</p>	Voir indicateur Omr et recyclables

					<p>interne pour les agents d'Evolis 23.</p> <p>Des groupes de travail sur la thématique des « déchets des sites et des hébergements touristiques » ont été organisés. Un mémo « vacances Zéro Déchet » a émergé en 2019 et une communication globale sur le Zéro Déchet pendant les vacances sera déployée à partir de 2020.</p> <p>Des groupes de travail sur la thématique des « collectifs de ramassage es déchets » ont réuni des citoyens engagés dans des démarches et de positionner Evolis 23 comme soutien à leurs démarches.</p> <p>Des accompagnements d'établissements (EHPAD, Ecole primaire) à la réduction des déchets ont été réalisés.</p> <p>Des réunions de sensibilisation ont été organisées auprès de différents publics (CCAS, CADA, DDT)</p> <p>Emission de radio sur les pratiques Zéro Déchet à France bleu Creuse</p> <p>Plusieurs articles ont été diffusés dans les supports de communication d'Evolis 23</p>	
<p>Action 11 - Développer les pratiques de gestion des déchets verts et plus généralement le jardinage responsable</p>					<p>Forte augmentation des ventes de composteurs. + 192 % entre 2017 et 2019 (392 composteurs vendue en 2017 et 752 en 2019)</p> <p>Déploiement du compostage collectif et des composteurs d'établissement avec formation du personnel des restaurants.</p> <p>Le prêt de broyeurs individuels ne s'est pas beaucoup développé. Les broyeurs tombant souvent en panne, il était nécessaire de renouveler le matériel et de revoir les conditions de mise à disposition. Ce projet devrait aboutir en 2020 avec de nouveaux broyeurs et une nouvelle campagne de communication.</p> <p>Du broyat en libre-service a été proposé en déchèterie. Ce service a été très apprécié et devrait se déployer en 2020 avec également la distribution de compost.</p> <p>Une enquête sur la gestion des biodéchets a été réalisée en 2019 auprès de 40 métiers de bouche du centre-ville de Guéret. Une solution de gestion de</p>	<p>Voir indicateur déchets verts</p>

				<p>leur biodéchets leur sera proposée courant 2020.</p> <p>Des opérations de broyage des sapins de Noel ont été proposées dans les communes du territoire. En 2019, plus de 6 tonnes de déchets verts ont ainsi été valorisées.</p> <p>L'Association des Communs a lancé à l'automne 2018 un projet de jardin partagé à Guéret. Fin 2019, ils sont mesure de commencer le travail sur les parcelles, et ont déjà mobilisé les habitants, lancé des partenariats et acheté le matériel nécessaire au commencement des actions.</p>	
Action 12 - Mettre en place la tarification incitative				<p>Pour les territoires pilotes, la première année de comptage effectif est terminée, pour les territoires du milieu la phase « à blanc » s'est terminée et le comptage réel a débuté au 1^{er} janvier 2020. La ville de guéret débutera sa phase à blanc au 6 juillet 2020 pour une durée de 6 mois.</p>	Voir indicateur Omr et recyclables
Action 13 - Renforcer et développer la promotion des bonnes pratiques de lutte contre le gaspillage alimentaire				<p>L'action sur la réalisation d'une animation scolaire sur le gaspillage alimentaire est terminée. L'animation est proposée à toutes les écoles du territoire depuis septembre 2019</p> <p>Faute d'avoir réussi avec la CCI à diffuser le gourmet bag aux restaurateurs, un accompagnement plus général à la réduction des déchets leur a été proposé. 4 restaurateurs se sont portés volontaires. Des diagnostics ont été réalisés et des actions ont été proposées telles que la reprise des emballages pas les fournisseurs, la mise en place de caisses consignées, la suppression des nappes papiers...</p>	Voir indicateur Omr
Action 14 - Développer les pratiques de réparation sur le territoire				<p>Recyclabulle organise des repair café tous les mois à Guéret et la Souterraine. Ces rendez-vous mensuels méritent maintenant d'être plus connus et pourraient se déployer sur d'autres communes telles que Dun le Palestel ou Bénévent.</p>	Voir indicateur encombrants
Action 15 - Conduire l'étude d'opportunité pour la mise en place d'une consigne (bouteille, bocaux, ...)				<p>Cette action devait rejoindre l'action 5 sur la réalisation des plateaux éco conçus pour les repas à domicile. Suite au désistement de nos partenaires cette action n'a pas été conduite</p>	Voir indicateur verre
Action 16 - Développement				<p>Des diagnostics ont été proposés aux EHPAD avec des préconisations</p>	Voir

de l'utilisation des alèses réutilisables et des couches lavables				possibles sur les alèses lavables. Un seul EHPAD a été rencontré en 2019 mais n'a pas donné suite. Un partenariat a été fait avec l'association 123 parents afin de faire la promotion des couches lavables. Une couchothèque a été financée et des ateliers de sensibilisation ont été réalisés	indicateur Omr
Action 17 - Développer les activités de réemploi				Organisation de gratifierias tous les trimestres Mise en place de zones de gratuité dans divers établissements	Voir indicateur encombrants
Action 18 - Conduire l'étude d'opportunité pour le déploiement de nouvelles filières de valorisation par recyclage ou réemploi				<p>Filière Bois Energie :</p> <ul style="list-style-type: none"> réception du bâtiment en janvier 2019 Stockage du bois brut et des plaquettes Quelques rendez-vous pris avec des acheteurs potentiels Développement de l'activité en cours <p>Filière du réemploi des aides techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> Etude initiée par le CD 23 et menée par la fabrique à initiative 23 Participation d'Evolis 23 aux groupes de travail <p>Reconversion du centre de tri</p> <ul style="list-style-type: none"> Une étude est menée pour mettre en place le surtri des encombrants et la valorisation des plastiques, polystyrène La CRMA a accompagné cette recherche de filières <p>Filière valorisation des coquilles</p> <ul style="list-style-type: none"> Opération en déchèterie du 21 décembre au 7 janvier 2020 2 m³ récoltés soit 940 kg Broyées et valorisées en co compostage Large couverture presse 	
Action 19 - Développer le recyclage des matériaux de construction				Un travail est mené au niveau départemental par les fédérations du bâtiment afin de mieux mailler le département en déchèterie pro et d'offrir de meilleures solutions de tri aux professionnels. Evolis 23 est partenaire de cette réflexion.	
Action 20 - Développer les possibilités de tri et de recyclage pour les entreprises				Une enquête a été réalisée auprès des 510 entreprises du territoire pour connaître leur besoin en matière de gestion des déchets. Suite aux 45 retours, des besoins en communication et meilleur connaissances des filières	

				<p>existantes ont été identifiés. Une infographie de ces retours a été diffusée. La plaquette des déchèteries des professionnels a été revue avec des nouvelles informations et conseils.</p>	
--	--	--	--	---	--

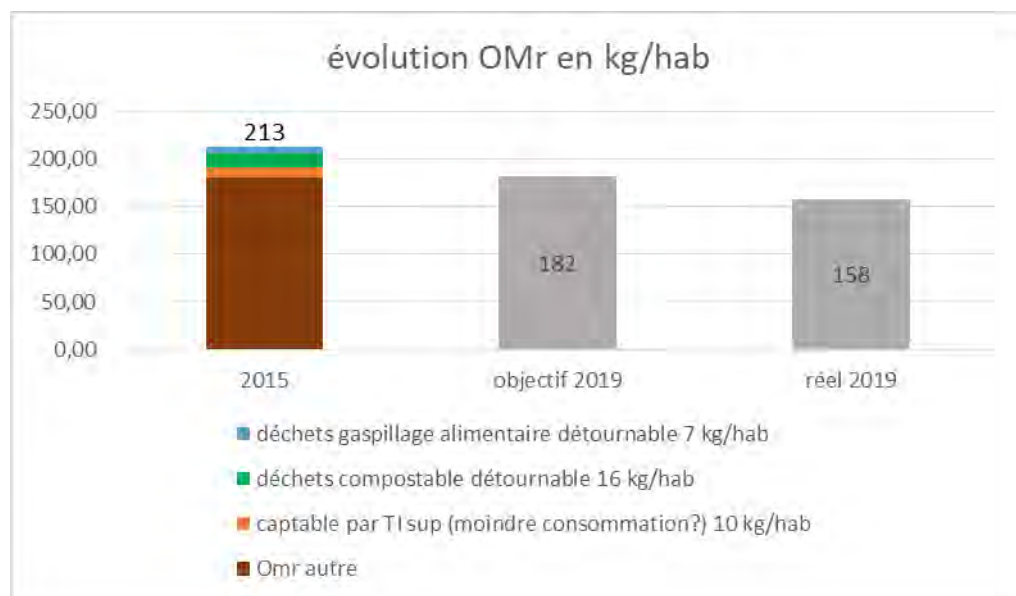
Suivis quantitatifs

La mise en place des actions précédentes ont eu des impacts sur les flux de déchets collectés par Evolis 23.

Les suivis de ces flux sont maintenant présentés en fonction des objectifs qui ont été calculés pour la contractualisation du codec. (cf Tableau 3 : Détail de l'objectif du CODEC relatif à la réduction des déchets ménagers et assimilés- pages 25)

Evolution des OMr

En 2015, on estimait que 33 kg/hab pouvaient être détournés des Omr via les actions de prévention à la lutte contre le gaspillage alimentaire, les actions de compostage et globalement à la mise en place de la TI. L'objectif étant dépassé on peut penser que ces tonnages ont été détournés.



<i>En kg/hab</i>	2015	obj 2019	réel 2019
Omr autre	181,07		
déchets gaspillage alimentaire détournable	6,50		
déchets compostable détournable	15,50		
captable par TI sup (changement de comportement)	10		
TOTAL OMr	213	182	158

Ainsi, on peut penser qu'en plus de l'action 12 « Mettre en place la tarification incitative », les actions :

2 - Diffuser les pratiques de l'approvisionnement durable en restauration collective

13 - Renforcer et développer la promotion des bonnes pratiques de lutte contre le gaspillage alimentaire

ont participé à réduire **les déchets issus du gaspillage alimentaire présent dans les OMr**

que l' action 11 - Développer les pratiques de gestion des déchets verts et plus généralement le jardinage responsable a permis de réduire **les déchets compostables présents dans les OMr**

que les actions :

4 - Développer / généraliser l'éco-conception dans les manifestations et évènements

10 - Développer les bonnes pratiques en termes de consommation durable auprès des ménages, des entreprises et des acteurs publics

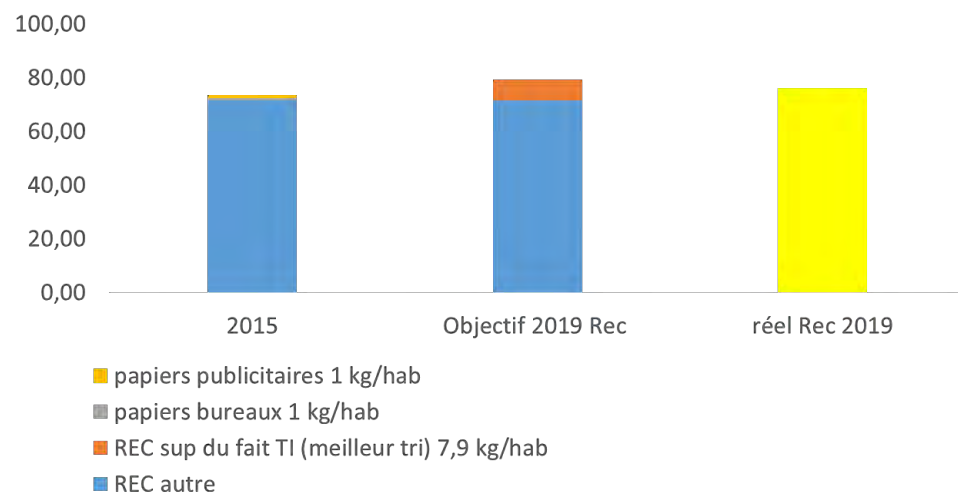
16 - Développement de l'utilisation des alèses réutilisables et des couches lavables

ont participé à réduire de **les tonnages des OMr grâce aux changements de comportements des ménages.**

Une caractérisation des Omr serait nécessaire en 2020 pour quantifier ces tonnages détournés.

Evolution des recyclables secs

Evolution Recyclables secs en kg/hab



<i>En kg/hab</i>	2015	Obj 2019	réel 2019
REC autre	71,43	71,43	
REC sup du fait TI (meilleur tri)		7,90	
papiers bureaux 1 kg/hab	1,00		
papiers publicitaires 1kg/hab	1,00		
TOTAL recyclables	73,43	79,33	76

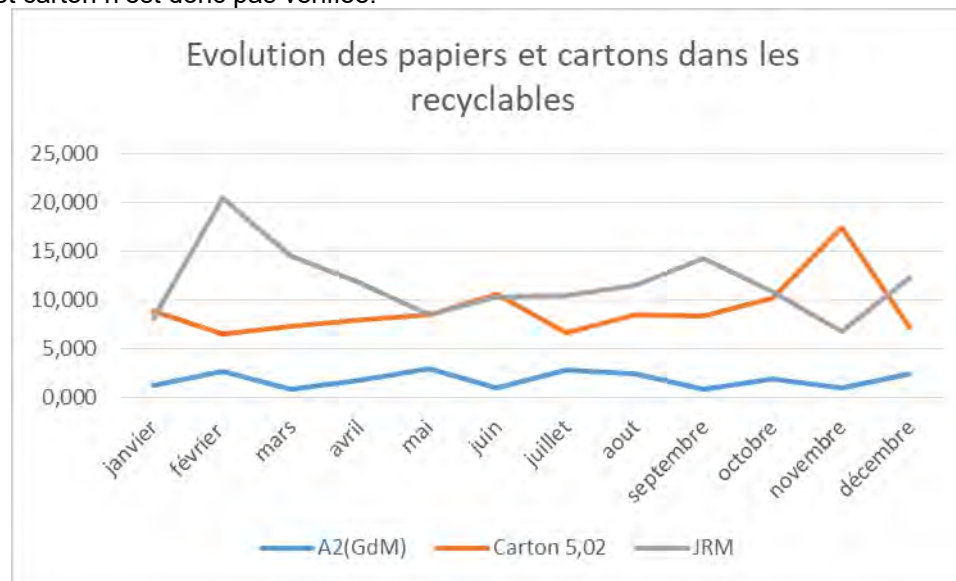
En 2015, on estimait que 2 kg/hab de papiers bureaux et publicitaires pouvaient être détournés des déchets recyclables via des actions de prévention et que 7.9 kg/hab pouvait être rajouté via un meilleur tri des Omr.

Ainsi, on peut penser qu'en plus de l'action 12 « Mettre en place la tarification incitative », les actions suivantes ont également participé à l'amélioration du geste de tri.:

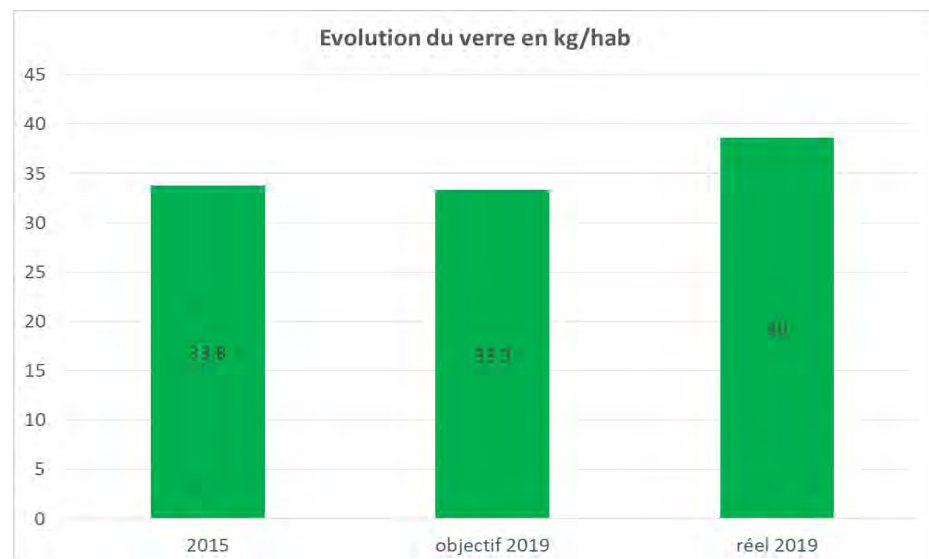
- Action 4 - Développer / généraliser l'éco-conception dans les manifestations et évènements
- Action 10 - Développer les bonnes pratiques en termes de consommation durable auprès des ménages, des entreprises et des acteurs publics
- Action 20 - Développer les possibilités de tri et de recyclage pour les entreprises

L'éventualité que les ménages du territoire aient l'habitude de brûler leurs papiers et cartons a été émise, laissant ainsi penser que les objectifs d'augmentation des recyclables aient été surestimés.

Toutefois, après analyse des caractérisations des déchets du centre de tri de 2019, on constate que les apports en papier et carton ne sont pas liés à la saisonnalité. Cette supposition du brûlage des papiers et carton n'est donc pas vérifiée.

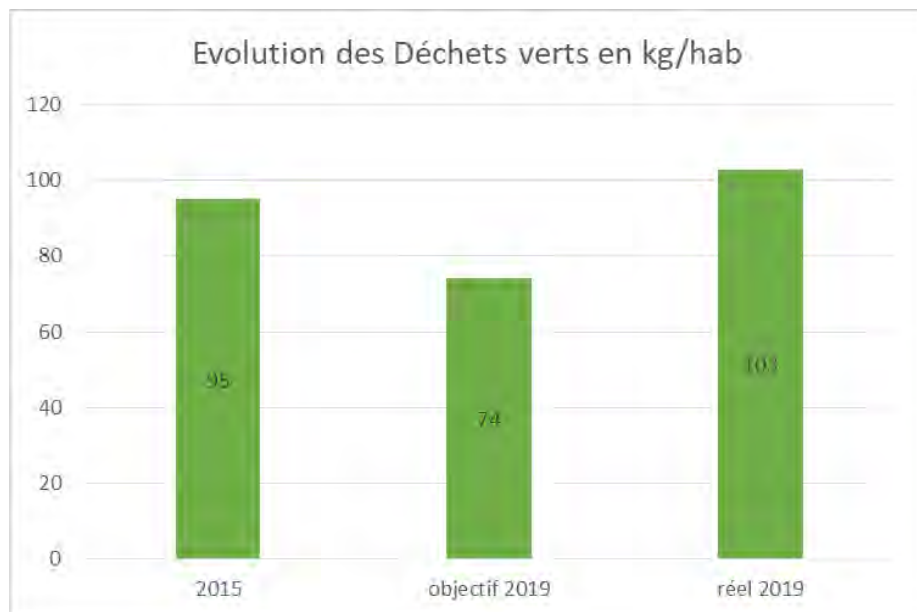


Evolution du verre



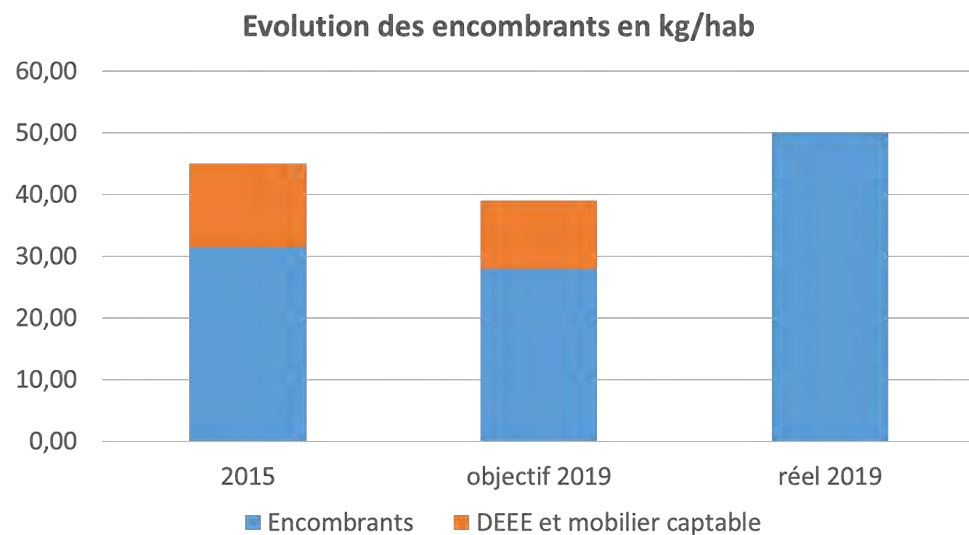
En 2015, nous pensions que les tonnages du verre allaient diminuer grâce à la mise en place de consignes ou promotion du vrac. L'action 15 « Conduire l'étude d'opportunité pour la mise en place d'une consigne (bouteille, bocaux, ...) » n'ayant été conduite, on peut penser que les ménages ont uniquement mieux trié leur verre. En effet, dans la caractérisation de 2015, 6,89 kg/hab de verre avaient été identifiés dans les Omr. On peut penser qu'avec une meilleure pratique du tri, ils se sont retrouvés dans les colonnes à verre.

Evolution des déchets verts



Malgré la mise en place d'actions pour détourner un maximum de déchets verts les tonnages sont encore en augmentation (sauf en 2019 où la tendance s'est inversée surement dû à l'épisode de sécheresse).

Evolution des DEEE et mobiliers captables dans les encombrants



En kg/hab	2015	obj 2019	réel 2019
TOTAL encombrants	45	39	50
part de DEEE et mobilier	14	11,1	

En 2015, 13.5 kg/hab de DEEE et mobilier étaient identifiés comme captables. Les objectifs étaient de diminuer de 2.4 kg/hab ces déchets en faisant la promotion du réemploi et de la réparation et en développant la filière Eco Mobilier

La filière Ecomobilier ne s'est pas développée (extension de la déchèterie de La Souterraine non réalisée faute de moyens financiers et d'opportunités foncières) et malgré les actions :

- Action 8 - Développer les pratiques de prêt et de location de matériel ainsi que l'offre de services relatives à l'utilisation de petits matériels
- Action 14 - Développer les pratiques de réparation sur le territoire
- Action 17 - Développer les activités de réemploi

les encombrants ont continué d'augmenter de 5 kg/hab (mais ils se sont stabilisés la dernière année). Il peut s'agir d'un phénomène de déstockage lié à la mise en place de la tarification incitative (meilleur tri, crainte d'un futur contrôle d'accès en déchèterie..)

Ainsi ces suivis d'indicateurs montrent bien que le programme Zéro Déchet Zéro gaspillage a eu un impact sur la production de déchets mais qu'il est nécessaire de poursuivre les actions notamment sur les déchets verts, le réemploi. Une caractérisation des Omr et des encombrants serait nécessaire en 2020 pour définir plus précisément les déchets encore détournables de ces flux et ainsi les futures actions à mettre en place par le syndicat.

ORIENTATIONS ET POURSUITE DE L'ACTIVITE

Le bilan du programme d'action Zéro Déchet Zéro Gaspillage est plutôt positif. Les actions ont été pour la plupart menées à bien et même si les objectifs n'ont pas été intégralement atteints, les résultats sont très encourageants.

Les actions de prévention mises en place par Evolis 23 depuis plus de 10 ans portent leurs fruits et les changements de comportements des ménages commencent à se faire ressentir.

Aussi, ce programme a permis de mettre en valeur les différents acteurs qui œuvrent au développement du territoire. Leur participation et leur connaissance ont participé au bon déroulé du programme ZDZG. Aussi, ils ont répondu présent pour continuer à travailler avec Evolis 23 même si le syndicat ne les soutient plus financièrement.

Grâce à eux, de nombreuses actions mises en place vont perdurer au-delà du programme d'action ZDZG telles que la promotion des couches, l'EIT...

Et Evolis 23 va quant à lui se recentrer sur les actions suivantes :

Consommation responsable :

- éco manifestations
- ateliers ZD,
- accompagnement hébergements touristiques,

Gaspillage alimentaire

- Animations scolaires

Gestion des biodéchets

- réponse à l'appel à projets Tribio sur la gestion biodéchets en mai 2020
- vente de compost en déchèterie
- Promotion des poules

Gestion des déchets verts

- service de broyage individuel
- Distribution de broyat en déchèterie

Et en transversalité de l'animation et de la sensibilisation tous publics, des actions sur l'éco exemplarité du syndicat...

Aussi, le syndicat mettra en place dès 2020 sont PLPDMA qui sera élaboré dans la continuité des derniers programmes de prévention d'Evolis 23.